

Les Études du CERI
N° 111 - décembre 2004

**Tableau de bord des pays
d'Europe centrale et orientale 2004**

sous la direction de
Jean-Pierre Pagé

Volume 1

Le *Tableau de bord 2004* (volumes 1 et 2) a été réalisé, sous la direction de Jean-Pierre Pagé, par une équipe lui associant Gaëlle Courtaux-Kotbi, Vitaliy Denysyuk, Ioana Dordea, Aude Hapiot, Petia Koleva, Emmanuel Mathias, Liliane Petrovic, Philippe Rusin et Nebojsa Vukadinovic. Le panorama politique (volume 1) a été rédigé par Jacques Rupnik. Jacques Sapir a pris en charge l'élaboration de la partie relative à la Russie (volume 2).

Jean-Pierre Pagé est expert économique pour les pays de l'Europe de l'Est. Il est consultant au CERI (Sciences Po). e-mail : jppage@wanadoo.fr

Jacques Rupnik est directeur de recherches au CERI (Sciences Po).

e-mail : rupnik@ceri-sciences-po.org

Jacques Sapir est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (E.H.E.S.S.) où il dirige le Centre d'études des modes d'organisation (CEMI). e-mail : sapir@msh-paris.fr

Aude Hapiot est doctorante à l'Université Paris I, membre du ROSES, ainsi que du CEMI à l'EHESS.

e-mail : aude.hapiot@univ-paris1.fr

Emmanuel Mathias est docteur en économie et diplômé de l'IEP de Strasbourg. e-mail : e.mathias@wanadoo.fr

Liliane Petrovic est doctorante à l'EHESS où elle est membre du CEMI. e-mail : LilianePetrovic@aol.com

Philippe Rusin est maître de conférences en sciences économiques à l'Université Paris VIII et chercheur au ROSES (Université Paris I et CNRS). e-mail : rusin@noos.fr

Remerciements

Les auteurs du *Tableau de bord 2004* remercient vivement Madame Alexandra de Miramon, de l'OCDE, pour la documentation qu'elle leur a fournie.

SOURCES

◆ *Baltic Times (The)*, hebdomadaire balte en langue anglaise, 2004.

◆ Banque d'Estonie, *Bulletins*, 2004.

◆ Banque de Lettonie, *Monetary Bulletins, Monetary Reviews*, 2004.

◆ Banque de Lituanie, *Monthly Bulletins, Quaterly Bulletins*, 2004.

◆ Banque centrale européenne, *Rapport sur la convergence*, 2004.

◆ BERD :

– *Transition Report*, novembre 2003 ;

– *Transition Report update*, mai 2004.

◆ *Courrier des pays de l'Est*, « Europe centrale et orientale, 2003-2004 », n° 1044, 2004.

◆ Eurostat :

– Ian Dennis et Anne-Catherine Guio, « Monetary poverty in new members states and candidate countries », *Statistics in focus, Population and social conditions*, n° 12, juillet 2004 ;

– *European social statistics, social protection, expenditures and receipts, Data 1992-2001*, 2004.

◆ Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Fiche de synthèse, *L'investissement étranger en République tchèque en 2003 : positionnement stratégique et environnement* (act. au 13 mai 2004).

◆ FMI :

– *World Economic Outlook*, avril 2004.

– *Hungary : Article IV Consultation-Staff Report*, 2004.

– *Rep. of Latvia, Art. IV Consultation-Staff Report*, 2004.

◆ Gouvernement de la république de Hongrie : – *Programme de convergence*, mai 2004 ;

– *Programme opérationnel pour l'agriculture et le développement rural*, janvier 2004.

◆ Gouvernement de la République tchèque, *Programme de convergence*, mai 2004.

◆ INEKO (Institute for Economic and Social Reforms), *Reforms in Slovakia 2003-2006*, Dusan Sachar (Ed.).

◆ Institut d'études économiques internationales de Vienne (WIIW) :

– Leon Podkaminer et al., *Transition Countries on the Eve of EU Enlargement*, Research Report, n° 303, février 2004 ;

– Vladimir Gligorov, Josef Pöschl et Sandor Richter et al., *As East You Go, the More They Grow : Transition Countries in a New Setting*, Research Report, n° 308, juillet 2004.

◆ OCDE :

– *Survey économique Hongrie*, 2004.

– *Survey économique Pologne*, 2004.

◆ ONU, Commission économique pour l'Europe, *Economic Survey of Europe 2004*, n° 1, mai 2004.

◆ Liliane Petrovic, « Les turbulences hongroises », *Courrier des pays de l'Est*, n° 1044, 2004.

◆ Revue *Elargissement* (ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie), n° 65 et 67.

◆ Turku School for Economics and Business Administration Baltic Rim Economies, *Bimonthly Economic Monitoring Review*, 2004.

Avertissement

Avec l'adhésion de huit pays de l'Europe centrale et balte à l'Union européenne, la signification du *Tableau de bord* change. Plus que jamais, il convient de distinguer des catégories parmi les pays considérés. La séparation effectuée jusqu'ici entre le tome 1, consacré à l'Europe centrale, et le tome 2, consacré à l'Europe orientale, laisse la place à trois parties, réparties sur deux cahiers :

– une première partie dévolue aux pays qui ont rejoint l'UE, classés par ordre alphabétique : les nouveaux membres de l'Union ;

– une deuxième partie consacrée à deux pays traditionnellement couverts par le *Tableau de bord* et qui devraient rejoindre l'Union à un terme rapproché (2007, s'ils satisfont aux conditions requises) : la Bulgarie et la Roumanie ;

– une troisième partie consacrée à la Russie et l'Ukraine.

A l'heure où nous publions ce *Tableau de bord*, il est encore trop tôt pour établir un premier bilan de l'intégration des « nouveaux membres » dans l'Union européenne. Cela ne pourra être fait, avec plus d'un an de recul, que dans le cadre de l'édition 2005. Il en résulte aussi que les chapitres relatifs à ces pays sont ici présentés pour la dernière fois selon la structure que nous avons adoptée jusqu'aujourd'hui. Cette structure sera refondue dans le prochain *opus*.

Table des matières

Panorama économique <i>par Jean-Pierre Pagé</i>	p. 5
Europe centrale : lendemains de fête et nouveaux voisinages <i>par Jacques Rupnik</i>	p. 15
Estonie <i>par Emmanuel Mathias</i>	p. 19
Hongrie <i>par Liliane Petrovic</i>	p. 24
Lettonie <i>par Emmanuel Mathias</i>	p. 33
Lituanie <i>par Emmanuel Mathias</i>	p. 38
Pologne <i>par Philippe Rusin</i>	p. 43
Slovaquie <i>par Aude Hapiot</i>	p. 51

Pour lire les tableaux par pays

Tableau 1. Evolution annuelle des principaux agrégats (en %)

PIB, Production industrielle, Formation brute de capital fixe, Consommation des ménages : variations en volume en % par rapport à l'année précédente

Salaire réel moyen : variations en termes réels par rapport à l'année précédente (l'évolution du salaire est déflatée par celle des prix à la consommation)

Prix à la consommation : variations du niveau des prix en % par rapport à l'année précédente (sur la base des moyennes annuelles)

Solde des administrations publiques (« general government balance ») : calculé chaque année en % du PIB.

Emploi total et chômage : Variation de l'emploi par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage est calculé de deux manières : 1) en % de la population active à la fin de chaque année sur la base des statistiques de chômeurs enregistrés ;

2) en % de la population active en moyenne annuelle sur la base des enquêtes emploi selon le concept du BIT.

Tableau 2. Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (% par rapport à l'année précédente)

Salaire réel : selon l'optique des coûts pour l'entreprise, l'évolution du salaire nominal est déflatée par celle de l'indice des prix à la production.

Coût salarial unitaire : son évolution est obtenue en déflatant celle du salaire nominal par celle de la productivité.

Coût salarial unitaire réel : son évolution est obtenue en déflatant celle du salaire réel par celle de la productivité.

Tableau 3. Balances extérieures, réserves et endettement

Exportations, Importations : variations en euros (sauf indication contraire) en % par rapport à l'année précédente.

Balances commerciales et balances des paiements courants : elles sont, pour chaque année, calculées en euros. Les balances des paiements courants sont calculées, en outre, en % du PIB.

Réserves de la Banque centrale et dette extérieure brute : elles sont calculées en euros.

Panorama économique

par Jean-Pierre Pagé

LES NOUVEAUX MEMBRES ABORDENT L'INTEGRATION DANS L'UNION EUROPEENNE DANS DES CONDITIONS ECONOMIQUES FAVORABLES, MAIS DANS DES CONDITIONS SOCIALES BEAUCOUP PLUS PRECAIRES

La croissance des nouveaux membres de l'Union ne se dément pas et, même, s'accélère. Elle s'accomplit dans des conditions de compétitivité et de stabilité favorables.

La croissance du PIB des huit nouveaux membres s'est nettement accélérée en 2003, où elle a atteint 3,8 %, contre seulement 2,5 % en 2002. Cette accélération se poursuit en 2004 puisque, au terme de cette année, elle devrait être portée à 4,7 %, ce qui maintiendrait le différentiel par rapport aux « anciens membres » de l'Union (l'Europe des 15) à près de 3 points comme en 2003. Elle tient certes, pour une part notable, à la reprise d'une croissance vive en Pologne (passant de 1,4 % en 2002 à près de 4 % en 2003 et 5 % en 2004 selon les prévisions), ainsi qu'en République tchèque (de 1,5 % en 2002 à 3,3 % en 2004) et à la forte accélération de celle-ci en Lituanie (où elle a atteint 9 % en 2003), mais c'est dans l'ensemble des pays que l'expansion de l'activité économique est fortement soutenue. Fait caractéristique, l'augmentation de la production industrielle, qui avait marqué le pas au plus fort du ralentissement de l'économie occidentale, s'est renforcée dans presque tous les pays, et plus particulièrement en Hongrie, Pologne et Slovaquie.

Une croissance assise sur le renforcement de la compétitivité

Cette bonne tenue globale des économies des nouveaux membres tient, beaucoup plus qu'à la reprise timide de la croissance dans l'Europe occidentale – qui a eu le mérite de contribuer au renforcement de la progression des exportations – à la consolidation de la compétitivité de ces pays.

Son amélioration peut être expliquée à partir de l'analyse de trois phénomènes :

- la dépréciation des monnaies des pays considérés par rapport à l'euro ;
- la diminution des coûts unitaires du travail dans l'industrie ;
- la reprise des investissements.

Jusqu'en 2002, les monnaies de la plupart des pays sous revue avaient en effet connu une tendance à l'appréciation mise en évidence dans le précédent *Tableau de bord*. A partir de 2002, sauf en ce qui concerne les pays dont la monnaie était déjà liée, de fait, à l'euro (Estonie, Lituanie), le mouvement s'est renversé, pour une part notable en raison des politiques menées par les Banques centrales. C'est ainsi que la Banque centrale de la République tchèque, en diminuant les taux d'intérêt directeurs vigoureusement, a réussi à combattre victorieusement la forte tendance à l'appréciation de la couronne qui prévalait. Même si la pratique a été différente et si les coupes dans les taux d'intérêt n'ont été effectuées qu'à petites doses et avec retard, l'action de la Banque centrale de Pologne a permis de renverser la tendance à l'appréciation du zloty, qui avait substantiellement contribué au fort ralentissement de la croissance. La Hongrie, au cours d'un parcours beaucoup plus chaotique, après avoir fait l'objet de vives pressions à l'appréciation du forint (que la Banque centrale a dû combattre au début de 2003), a connu une dépréciation de sa monnaie à partir de la mi-2003 jusqu'en février 2004 (moment où la crainte du creusement des déficits jumeaux des finances publiques et des échanges extérieurs a poussé la Banque centrale à relever les taux d'intérêt). Ce renversement de tendance a favorisé la compétitivité des pays considérés.

Mais si les coûts unitaires du travail dans l'industrie ajustés en euros ont diminué dans tous les pays de l'Europe centrale, sauf en Slovaquie, cela est dû aussi, pour une part notable, aux gains de productivité qui se sont fortement accélérés à partir du second semestre de 2003 et ont dépassé la hausse des salaires nominaux. Sur un an (du premier trimestre 2003 au premier trimestre 2004), la progression de la productivité du travail dans l'industrie s'est élevée à près de 25 % en Hongrie et environ 18 % en Pologne et en République tchèque (source : WIIW).

Cette forte croissance de la productivité du travail peut s'appuyer, outre sur les effets des restructurations liées aux investissements directs de l'étranger, sur une nette accélération de la croissance des investissements domestiques (FBCF) dont le taux, pour l'année 2004, approcherait ou dépasserait, selon les prévisions, 10 % en Hongrie, en République tchèque, ainsi qu'en Lettonie et Lituanie. Elle serait nettement plus faible en Pologne et en Slovaquie, mais néanmoins d'autant plus notable qu'elle succéderait à une diminution en 2003.

Cette compétitivité a fortement contribué à expliquer la bonne tenue des exportations de marchandises dont la croissance se confirme et devrait, en 2004, dépasser ou égaler, dans la plupart des pays, celle des importations. Sous l'influence du processus de restructuration vers une industrie compétitive et tournée vers l'exportation dont l'investissement direct de l'étranger est le moteur, cette croissance des exportations explose littéralement en Slovaquie où son taux, après avoir dépassé 25 % en 2003, resterait de l'ordre de 18 % en 2004.

Et de fait, on assiste à une modification de la dynamique de la demande. Au cours de la période marquée par le ralentissement de l'économie mondiale, c'est nettement la demande domestique qui a soutenu la croissance dans les pays considérés, au risque de creuser les déficits publics. C'est ainsi que, en 2002 surtout et même encore en 2003, la contribution à la croissance de la demande domestique l'a emporté sur celle du commerce extérieur (de biens et de services), sauf en Pologne et en Slovaquie (en 2003). Dans cette demande domestique, c'est la consommation privée (dopée par l'expansion du crédit et les hausses de salaires) qui a assuré l'essentiel du soutien à la croissance avec le concours de la consommation publique en 2002, la FBCF ne jouant un rôle important de soutien que dans les pays baltes, la Hongrie (en 2002) et la Slovaquie (en 2003).

Les informations dont on dispose laissent penser que ces tendances pourraient s'être modifiées en 2004, la contribution du commerce extérieur de marchandises devant prendre davantage d'importance au détriment de celle de la demande domestique, malgré le soutien beaucoup plus fort des investissements, en raison de la plus grande prudence des politiques économiques tenues à respecter davantage les équilibres après l'adhésion des pays à l'Union européenne.

Une croissance dans la stabilité

Pourtant, ce qui frappe d'abord dans l'évolution de ces pays est la remarquable stabilité d'ensemble de leurs économies malgré le rythme très soutenu de leur croissance, comme en témoignent la poursuite du processus de désinflation, la stabilisation des déficits extérieurs et le mouvement, en cours, de rééquilibrage des finances publiques.

Le processus de désinflation s'est poursuivi en 2003 pour la troisième année consécutive, la hausse des prix devenant très faible en Pologne (0,8 %), quasiment nulle en République tchèque, et même négative en Lituanie (-1,2 %). L'inflation par les coûts a continué d'être limitée par l'incidence des importants gains de productivité, même si les salaires croissent, dans l'ensemble, plus vite que les prix à la production.

Malgré l'effet sur les importations d'une croissance tirée par la demande domestique, le déficit consolidé de la balance des paiements courants des huit pays ne s'est pas élargi en 2003, restant aux alentours de 4 % du PIB de cet ensemble. La situation, globalement stabilisée, varie, bien entendu, selon les pays. Si le déficit des paiements courants peut apparaître ramené à un niveau très modéré en Pologne et en Slovaquie (où sa réduction, de 8 % du PIB en 2002 à moins de 1 %

en 2003, est spectaculaire), il s'est creusé en Hongrie, en Estonie et dans les autres pays baltes, ainsi que, dans une moindre mesure, en République tchèque (la Slovaquie continuant à se singulariser par un excédent, même s'il est bien moindre en 2003 qu'en 2002).

Mais le creusement du déficit courant dans certains pays tient, davantage qu'à celui du déficit commercial, à l'impact des rapatriements des profits par les investisseurs de l'étranger. Ce n'est en effet pas un hasard si trois des pays qui ont vu le déficit de leur balance des paiements courants se creuser – l'Estonie, la Hongrie et la République tchèque – sont aussi ceux où le niveau des IDE rapporté au nombre des habitants est le plus élevé. En conséquence, les revenus du capital ainsi investis sont de plus en plus conséquents et, même si une partie d'entre eux sont réinvestis sur place, l'autre partie vient alourdir le déficit de la balance des paiements.

Au demeurant, ces mêmes investissements directs de l'étranger dont les flux avaient atteint un niveau record en 2002 (grâce aux très importants mouvements vers la République tchèque et la Slovaquie) ont connu en 2003 un net reflux, puisque leur niveau agrégé n'aurait représenté que 30 % de celui de 2002. Mais cela s'explique presque entièrement par deux causes : d'une part le très fort reflux des IDE en République tchèque (avec un niveau de l'ordre de 30 % de celui de 2002) et en Slovaquie (où il tombe à 12 % de celui de 2002), et d'autre part l'inversion en Hongrie et en Slovaquie du sens des flux nets qui, de positifs, deviennent négatifs (selon les statistiques de la BERD), les « sorties » du pays devenant supérieures aux « entrées ».

Il ne faudrait pas en déduire pour autant que les flux entrants d'IDE (qui dépendent souvent de grosses opérations ponctuelles) vont se tarir. Les projections de la BERD conduisent à un doublement de ces flux en 2004 par rapport à 2003 et le retour à un niveau global proche de celui de la fin des années 1990. Mais il résulte de tous ces phénomènes que leur contribution au financement des déficits extérieurs des pays qui en sont bénéficiaires est appelée à diminuer. Les pays considérés entrent dans une autre ère et doivent se préparer à beaucoup moins compter sur les IDE que dans la phase de transition qui vient de s'achever pour financer et moderniser leur développement, voire à investir eux-mêmes à l'étranger.

Comme il a été souligné, la politique économique dans les pays considérés est passée progressivement de la stimulation de la demande à la recherche de la réduction des déséquilibres financiers au fur et à mesure que se rapprochait la date de l'intégration dans l'UE, avec les contraintes inhérentes à celle-ci. La moyenne (non pondérée) des déficits des finances publiques des huit pays devrait ainsi être passée d'un peu plus de 4 % du PIB en 2002 et 2003 à 3,5 % en 2004, les réductions les plus sensibles étant à mettre au compte de la Hongrie et de la Slovaquie. On a donc assisté à un mouvement d'ensemble de rééquilibrage des budgets. Mais, comme le font remarquer les économistes de l'ONU dans le *Survey pour l'Europe 2004*, une part notable de ces déficits sont dus aux conséquences des réformes de structure elles-mêmes. C'est ainsi que certaines réformes de la protection sociale, ou, en République tchèque et en Slovaquie, la restructuration des banques, auront entraîné une charge pour les finances publiques qui ne s'efface que progressivement. En outre, la remise à niveau des infrastructures et la protection de l'environnement requises pour la mise aux normes de l'Union européenne ne peuvent que provoquer un accroissement des dépenses et peser sur les finances publiques, même si l'on tient compte des transferts émanant des fonds structurels. Dans ces conditions, le niveau moyen des déficits publics des pays ayant intégré l'Union ne saurait être considéré comme anormal, d'autant plus que le niveau de la dette publique est modéré et, dans tous les pays considérés, reste inférieur au seuil de 60 % retenu parmi les critères de Maastricht (seule la Hongrie, avec un taux de l'ordre de 59 % à la fin de 2003 s'approche très près de cette limite).

Une croissance peu créatrice d'emplois et mal répartie

En définitive, le point le plus préoccupant de la situation de ces pays a trait aux aspects sociaux du développement et, plus particulièrement, à l'emploi. En effet, malgré le caractère soutenu de la

croissance, l'emploi total, qui avait diminué de 0,8 % en 2002 pour l'ensemble des huit pays, a encore régressé en 2003 d'un taux du même ordre, et la diminution est beaucoup plus forte dans la seule industrie en Europe centrale. Il n'est donc pas étonnant que le taux de chômage, mesuré sur la base des enquêtes emploi, se maintienne aux environs de 15 % de la population active. S'il est stabilisé à un niveau proche de 6 % en Hongrie et en Slovaquie, il augmente en République tchèque (où il aurait atteint 9 % en 2004), et se maintiendrait en Pologne aux approches du niveau très élevé de 20 %. Il est en revanche en réduction en Slovaquie (où, toutefois, il ne descend pas en dessous de 17 %) et dans les pays baltes (surtout en Lituanie). Notons que si le caractère de *jobless growth* est marqué en Europe centrale (à l'exception de la Hongrie, au niveau de l'emploi total et, plus récemment, de la Slovaquie), les pays baltes font exception avec une croissance tant de l'emploi total que du seul emploi industriel.

Si les nouveaux membres de l'Union ont comblé dans un temps record une grande partie de l'écart économique qui les séparait de l'UE à 15, ils l'ont payé fort cher sur le plan social. Alors qu'ils étaient protégés par un système de couverture universelle qui, il est vrai, avait réalisé un nivellement par le bas, ils ont été touchés par les maux qui affligent notre monde moderne et des phénomènes qui leur étaient jusqu'alors peu connus, voire inconnus : chômage, extension de la précarité, exclusion... En quinze ans, ils sont passés d'une situation caractérisée par un niveau de vie bas, mais relativement égalitaire, et une prise en charge de la plus grande partie des risques de la vie par des institutions collectives, à une situation caractérisée par de très fortes inégalités et des risques élevés et moins bien couverts qu'auparavant. En témoignent les niveaux du coefficient de Gini (qui mesure le degré d'inégalité des revenus) qui dans plusieurs pays (Etats baltes, Slovaquie, Pologne) sont supérieurs à ce qu'ils sont, en moyenne, dans l'Union à 15, ou encore l'importance de l'écart entre le quintile de la population disposant des revenus les plus élevés et le quintile « le plus pauvre », ainsi que les faibles niveaux du salaire minimum et des pensions dans certains pays, pour ne pas parler de pauvreté. En Pologne, cette pauvreté et le chômage (pourtant s'affichant à un niveau record) sont très largement contenus et masqués dans un monde rural et agricole pléthorique par le nombre de ceux qui en vivent et qui servent de tampon pour éviter une explosion sociale. Tous ces signes montrent que la croissance est mal répartie et n'a surtout bénéficié qu'à une minorité. Et force est de constater que les réformes actuelles de la protection sociale et du marché du travail (dans le sens d'un accroissement de la flexibilité), sous couvert d'augmenter la compétitivité et l'attractivité des économies considérées, loin de calmer le jeu, ne font que renforcer dangereusement la précarité sociale.

Une intégration dans l'Union européenne qui connaîtra quelques passages délicats

Les perspectives pour ces pays se situent dans la prolongation des tendances retracées ci-dessus. La croissance du PIB se maintiendrait globalement en 2005 à un niveau de l'ordre de 4,5 %. L'inflation, descendue en dessous de 3 % en 2003 et qui devrait remonter au-dessus de 4 % en 2004 pour les raisons exposées précédemment, devrait redescendre aux environs de 3 % en 2005. Le déficit des paiements courants de la partie orientale de l'UE resterait stable avec une distribution entre les pays quasiment inchangée. Le déficit des finances publiques demeurerait du même ordre en 2004 qu'en 2003. Enfin, les taux de chômage ne connaîtraient qu'une diminution très modeste, laissant la moyenne de la zone près de 14,5 % en 2005 avec le maintien des mêmes disparités.

S'ils abordent ainsi l'intégration dans l'Union européenne dans de bonnes conditions économiques, les nouveaux membres vont devoir gérer des situations délicates et surmonter certaines contradictions. En effet, il leur faut non seulement consolider leur compétitivité – ce qui est en bonne voie –, mais poursuivre leurs transformations pour répondre aux normes de l'UE et satisfaire aux critères du Pacte de stabilité et de croissance et (à terme) aux conditions leur permettant d'intégrer la zone euro. De ce point de vue, ils peuvent rencontrer des difficultés pour

réaliser à la fois la convergence nominale régie par les critères de Maastricht, et le mécanisme du MCE II et la convergence réelle les rapprochant du niveau de vie moyen de l'Union.

Certains des critères de Maastricht risquent de leur poser des problèmes. En premier lieu, si de nombreux pays ont fait des progrès très notables dans le sens de la désinflation, plusieurs facteurs exerceront, dans le proche avenir, une pression à la hausse, notamment la poursuite de la libéralisation des prix encore administrés, l'effet « Balassa-Samuelson » par le biais de la hausse des prix des services et, plus généralement, la restructuration des prix relatifs.

En deuxième lieu, la convergence des taux d'intérêt avec ceux de l'Union à 15 n'est toujours pas assurée malgré les baisses réalisées dans le passé récent. Les taux d'intérêt restent, en moyenne, très supérieurs à ceux de la zone euro. Cela semble tenir, plus qu'au niveau des taux directeurs, néanmoins encore excessifs, à l'importance des marges que prennent les banques toujours très prudentes en ce qui concerne la solvabilité de leurs débiteurs.

Mais c'est, en troisième lieu, le critère relatif au déficit des finances publiques qui sera le plus difficile à respecter. En effet, on l'a vu, les charges dues aux réformes de structures elles-mêmes, comme à la modernisation des infrastructures et à la mise aux normes de la protection de l'environnement, vont peser lourd dans la balance des finances publiques. Et il ne faudrait pas que, sous le prétexte de devoir réduire les déficits, les gouvernements soient tentés de procéder à des coupes sommaires dans les dépenses indispensables au fonctionnement de leur pays ayant des conséquences négatives sur la croissance, et ce d'autant plus qu'ils seraient portés à réduire les recettes publiques dans une course au « moins disant social ». Ces difficultés ne peuvent qu'alimenter la réflexion sur l'adaptation des règles du Pacte de stabilité et de croissance à la situation des pays qui lui sont soumis. A cet égard, la dernière étude du WIIW note que le commissaire pour les affaires économiques et monétaires de la Commission européenne, quand il a présenté le premier état des programmes de convergence, a fait savoir que si une procédure pour déficit excessif devait être engagée à l'encontre de six des nouveaux membres de l'Union, l'application du critère serait flexible et tiendrait compte des caractéristiques des situations des pays considérés, notamment en ce qui concerne le niveau de leur dette publique (dont nous avons vu qu'il est inférieur à ce que requiert le critère de Maastricht) et la « soutenabilité » du processus de surveillance budgétaire.

En ce qui concerne l'application du critère relatif au taux de change et à l'entrée dans la zone euro (on sait que, si aucune date limite n'a été fixée, les nouveaux membres ne pourront pas utiliser de clause d'*opting out*, comme l'ont fait le Danemark, la Grande Bretagne et la Suède), les autorités monétaires de la plupart des pays considérés, qui étaient initialement favorables à une entrée rapide, ont abandonné (à l'exception de l'Estonie, la Lituanie et la Slovénie) cette ambition, et opté pour une période préparatoire de 4 à 5 ans qui repousse l'intégration dans la zone euro vers 2010. C'est la solution de la sagesse. En effet, une entrée rapide dans cette zone exposerait les pays considérés, pendant la période probatoire de deux ans dans le MCE II, aux effets de la spéculation et de la volatilité des mouvements de capitaux en leur ôtant les moyens de lutter contre ces phénomènes et de rétablir leur compétitivité en cas de poussées inflationnistes toujours possibles.

Comme le souligne à juste titre le *Survey* de l'ONU, « le statut de membre de l'UE et la future politique d'harmonisation au sein de l'Union ne sauraient en aucun cas légitimer que les responsables de la politique économique dans les pays considérés abandonnent leurs responsabilités dans la conception et la conduite d'une politique économique cohérente ». Au contraire, « les responsabilités des gouvernements des nouveaux membres sont appelées à croître après l'adhésion ».

Par ailleurs, on l'a vu, les nouveaux membres devront faire face aux conséquences de la limitation du financement de leurs économies par les investissements directs de l'étranger, pour deux raisons :

– la raréfaction des flux entrants de ces investissements à cause de l'épuisement des opportunités des privatisations et de l'augmentation progressive des coûts de production, qui rend

plus intéressantes d'autres zones de l'Europe (au Sud et à l'Est) et du monde ;

– le développement de sorties de capitaux, soit au titre du rapatriement des profits tirés des investissements déjà réalisés en proportion du stock de ces investissements, soit au titre d'investissements effectués à partir de leur territoire à l'étranger.

En conclusion, il convient de souligner que le plus grand défi auquel ces pays auront maintenant à faire face est d'ordre social. Certes, les transferts en provenance de l'Union les aideront à relever dans la mesure où ils sauront les utiliser, mais il ne leur faut pas oublier que la croissance, en soi, n'est pas une panacée, et que son effet sur l'équilibre sociopolitique d'une nation dépend de sa qualité et de sa répartition.

LA BULGARIE ET LA ROUMANIE SUR LE CHEMIN DE L'INTEGRATION DANS L'UNION EUROPEENNE

Après des débuts qui ont été plus difficiles que pour les pays qui ont déjà rejoint l'Union européenne, la Bulgarie et la Roumanie sont sur le chemin de l'intégration, ce qui permet d'envisager leur adhésion dans les délais prévus.

En effet, après les crises financières que ces deux pays ont connues au cours de la deuxième moitié de la décennie 1990-2000, ils ont retrouvé une dynamique de croissance significative à un taux annuel de 4 à 5 % depuis le début du nouveau millénaire. Et, fait remarquable, cette croissance ne s'est pas accompagnée du creusement des déséquilibres financiers que l'on peut toujours redouter en pareilles circonstances.

Soumise au remède de cheval du *currency board*, la Bulgarie a retrouvé très tôt un quasi-équilibre de ses finances publiques dont le déficit, mesuré en proportion du PIB, est inférieur à 1 % depuis 2001, et son inflation est descendue nettement en dessous de 10 % à partir de cette année, dans un intervalle compris entre 2 et 7 % par an. La stabilisation financière de l'économie roumaine, pour être moins impressionnante et immédiate, n'en est pas moins significative : l'inflation, dont le taux était encore de l'ordre de 45 % en 2000, devrait être revenue aux approches de 10 % en 2004 et, en 2002 et 2003, le déficit des finances publiques a été contenu en dessous de 3 %.

Les résultats sont moins spectaculaires en ce qui concerne le déficit des paiements courants avec l'extérieur, qui demeure aux niveaux élevés de 6 % du PIB pour la Roumanie et 8 % pour la Bulgarie. Pour ce dernier pays, l'existence du *currency board* interdit les possibilités de dévaluation de la monnaie, et cela pèse incontestablement sur la compétitivité de ses produits. Pour les deux pays, les besoins en biens d'équipement fabriqués à l'étranger, comme le développement de la demande de consommation, qui est aujourd'hui l'un des moteurs de leur croissance, expliquent l'importance des importations, dont le rythme de l'augmentation dépasse celui des exportations. Mais il convient de noter que, dans ces deux pays, le commerce extérieur est actif et que les échanges avec l'UE se développent.

Dans les deux cas, le point noir a trait à la situation des populations. Le niveau de vie, mesuré par le PIB par habitant, y est très faible et ne représente que de l'ordre de 30 % de la moyenne de l'UE à 25 (source WIIW) ; des poches importantes de ces populations y sont victimes de la pauvreté. Le taux de chômage de la Bulgarie, qui touche notamment les classes jeunes, a atteint des sommets, approchant 20 % avant de redescendre aujourd'hui au niveau moins préoccupant de 13 %. Si le taux de chômage apparaît beaucoup plus faible (de l'ordre de 8 %) en Roumanie, c'est que les privatisations et les restructurations d'entreprises y sont moins avancées qu'en Bulgarie, et que de nombreuses entreprises publiques conservent de la main d'œuvre en surnombre, ce qui est le cas plus généralement du secteur agricole qui, en « occupant » 36 % de la population active, joue le rôle de tampon par rapport au chômage. Dans les deux pays, la situation est d'autant plus préoccupante que les conditions qui leur sont imposées par le FMI et la

Commission européenne pour satisfaire pleinement au statut d'économie de marché et adhérer à l'UE les obligent à mener une politique des finances publiques dont la rigueur est en contradiction avec ce que requerrait la lutte contre la pauvreté et le simple maintien d'une protection sociale décente.

Les privatisations et les restructurations progressent dans les deux pays. Elles sont plus avancées en Bulgarie, où le secteur bancaire est largement privatisé et restructuré et où les secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications font l'objet de transformations législatives et structurelles, qu'en Roumanie, où la privatisation des grandes entreprises publiques non rentables se heurte encore à des obstacles qui en retardent l'accomplissement, mais où la réforme du secteur de l'énergie semble en bonne voie.

LA RUSSIE ET L'UKRAINE ONT SURFE SUR UNE VAGUE DE CROISSANCE DONT LES FONDEMENTS NE SONT PAS ASSURES

La concomitance des évolutions de la Russie et de l'Ukraine (et, au delà, d'autres économies de la CEI) témoigne du maintien des liens économiques entre ces pays, malgré les ruptures opérées au cours des années 1990. Elle ne doit cependant pas faire oublier les différences de situations : la Russie tire de ses ressources en énergie et matières premières des avantages dont l'Ukraine ne dispose pas et, alors que la Russie, de par sa taille, exerce une influence prépondérante (jouant le rôle de locomotive) sur la conjoncture des autres pays de la CEI, la réciproque n'est pas vraie.

La Russie et l'Ukraine connaissent une croissance qui, depuis la fin des années 1990, ne s'est pas démentie et s'est même accélérée depuis 2003, avec des taux annuels qui sont de l'ordre de 7 % pour la Russie et qui ont tutoyé les 13 % pour l'Ukraine au cours des dix premiers mois de l'année.

Cette croissance ne s'est pas accompagnée de déséquilibres macroéconomiques. Au contraire, la réduction de l'inflation, rapide en Ukraine puisque, dès 2002, elle passait en dessous de 10 % (descendant à 0,8 % avant de remonter à un peu plus de 5 % en 2003), est remarquablement régulière en Russie où elle est passée de 86 % en 1999 à 13,5 % en 2003. Faut-il s'étonner de ce que la croissance ait facilité l'équilibre budgétaire ? De fait, dans les deux pays, la situation à cet égard est plus que satisfaisante, la Russie, dont les recettes fiscales sont assises pour une part prépondérante sur les exportations d'énergie et matières premières, affichant depuis 2000 un confortable excédent de la balance des finances publiques compris entre 1 et 3 % du PIB. La même raison explique que la Russie accumule les soldes positifs dans ses échanges avec l'extérieur, la balance commerciale en euros ayant dégagé à deux reprises (en 2000 et 2003) l'excédent record de 60 milliards de dollars, alors que la balance des paiements courants continue d'afficher, malgré une tendance à la réduction, un excédent de l'ordre de plus de 8 % du PIB (en 2002 et 2003). Si elle ne dispose pas des mêmes ressources, l'Ukraine parvient à dégager aussi un excédent de sa balance des paiements courants de l'ordre de 6 % du PIB.

Ces embellies ne devraient toutefois pas laisser croire que ces deux pays ont surmonté toutes leurs difficultés, si manifestes au cours des années 1990. Les transformations structurelles en particulier sont encore peu avancées en Ukraine, qui souffre toujours de carences importantes, notamment législatives et institutionnelles. La publicité donnée aux réformes législatives et réglementaires votées par la Douma en Russie peut conférer l'impression qu'elles sont plus avancées dans ce pays, mais ce serait oublier que son économie reste profondément déséquilibrée et dépend trop des performances de son secteur de l'énergie et des matières premières, et de la possibilité de récupérer au profit des autres secteurs la rente qui en découle.

Dans les deux pays, les investissements domestiques, bien qu'en nette progression, restent

notoirement insuffisants pour remédier aux décapitalisations enregistrées au cours des années 1990 et construire une industrie manufacturière moderne et compétitive avec les infrastructures qui doivent les accompagner. Le taux d'investissement rapporté au PIB reste encore nettement trop faible et, comme il est montré dans les chapitres consacrés à ces pays, il serait erroné de vouloir attendre que les IDE puissent combler cet écart.

Enfin, la croissance ne doit pas faire illusion : mal répartie, elle n'a pas été en mesure jusqu'ici d'améliorer significativement la situation de populations très éprouvées au cours des années 1990, comme en témoignent les indicateurs dont on dispose, malgré quelques timides redressements. Sur l'immense territoire de la Russie, la reprise du creusement des inégalités entre les sujets de la Fédération est, en outre, une source importante de préoccupations eu égard à l'équilibre et à la cohésion du pays. Ce sont là des défis essentiels que les autorités de ces pays sont tenues de relever, sauf à voir les risques de difficultés sociopolitiques s'accroître.

Tableaux synthétiques

Tableau 1 : Croissance du PIB en %

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2003/1989=100**
Bulgarie	-1,5	1,8	2,9	-9,4	-5,6	4,0	2,3	5,4	4,1	4,9	4,3	4,5	88
Hongrie	-0,6	2,9	1,5	1,3	4,6	4,9	4,2	5,2	3,8	3,5	2,9	4	119
Pologne	3,8	5,2	7,0	6,0	6,8	4,8	4,1	4,0	1,0	1,4	3,8	5,6*	140
Roumanie	1,5	4,0	7,2	3,9	-6,1	-4,8	-1,2	2,1	5,7	5,0	4,9	5	96
Slovaquie	-3,7	4,9	6,7	5,8	5,6	4,0	1,5	2,0	3,8	4,4	4,2	4,5	119
Slovénie	2,8	5,3	4,1	3,5	4,6	3,8	5,6	3,9	2,7	3,4	2,3	3,4	124
Rép. tchèque	0,1	2,2	5,9	4,3	-0,8	-1,0	0,5	3,3	2,6	1,5	3,1	3,3	113
Estonie	-9,0	-2,0	4,3	3,9	10,5	5,2	-0,1	7,8	6,4	7,2	5,1	6*	103
Lettonie	-15,0	0,6	-0,8	3,7	8,3	4,7	3,3	6,9	8,0	6,4	7,5	7,5	87
Lituanie	-16,2	-9,8	3,3	4,7	7,0	7,3	-1,7	3,9	6,4	6,8	9,0	7,5*	89
Russie	-8,7	-12,7	-4,1	-3,6	1,4	-5,3	6,4	10,0	5,1	4,7	7,3	7*	81
Ukraine	-14,2	-22,9	-12,2	-10,0	-3,0	-1,9	-0,2	5,9	9,2	5,2	9,4	10-13*	54

Sources : WIIW ; * prévision d'expert ; ** BERD

(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 : Déficit public général (General government balance) (en % du PIB)

	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Bulgarie	-0,9	-1,0	-0,9	-0,7	0	-
Hongrie	-	-3,0	-4,4	-9,3	-5,9	-5,2
Pologne	-1,9	-1,8	-3,5	-3,6	-4,1	-6
Roumanie	-	-4,4	-3,5	-2,0	-2,0	-3
Slovaquie	-7,1	-12,3	-6,0	-5,7	-3,6	-4
Slovénie	-	-3,0	-2,7	-1,9	-1,8	-1,9
Rép. tchèque	-3,7	-4,5	-6,4	-6,4	-12,9	-6
Estonie	-2,8	-0,3	0,3	1,8	2,6	2*
Lettonie	-5,3	-2,7	-1,6	-2,7	-1,8	-2
Lituanie	-5,7	-2,6	-2,1	-1,4	-1,7	-1,9*
Russie	-0,9	1,9	3,0	1,0	1,4	-
Ukraine	-1,5	0,6	-0,3	0,7	-0,2	-2*

Sources : WIIW ; * prévision d'expert

(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 3 : Croissance des prix à la consommation (moyennes annuelles, en % par rapport à l'année précédente)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Bulgarie	82,0	73,0	96,3	62,0	121,6	1058,4	18,7	2,6	10,3	7,4	5,8	2,3	7
Hongrie	23,0	22,6	18,8	28,2	23,6	18,3	14,3	10,0	9,8	9,2	5,3	4,7	7
Pologne	43,0	35,3	32,2	27,8	19,9	14,9	11,8	7,3	10,1	5,5	1,9	0,8	3
Roumanie	210,4	256,1	136,8	32,3	38,8	154,8	59,1	45,8	45,7	34,5	22,5	15,3	11
Slovaquie	10,0	23,2	12,4	9,9	5,8	6,1	6,7	10,6	12,0	7,1	3,3	8,5	8
Slovénie	207,3	32,9	21,0	13,5	9,9	8,4	7,9	6,1	8,9	8,4	7,5	5,6	4
Rép. tchèque	11,1	20,8	10,0	9,1	8,8	8,5	10,7	2,1	3,9	4,7	1,8	0,1	3,2
Estonie	-	-	-	-	-	-	-	3,3	4,0	5,8	3,6	1,3	4,7*
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	2,4	2,6	2,5	1,9	2,9	7,8**
Lituanie	-	-	-	-	-	-	-	0,8	1,0	1,3	0,3	-1,2	1,9*
Russie	1526,0	874,0	307,0	197,5	47,8	14,8	27,6	85,7	20,8	21,6	16,0	13,6	10
Ukraine	1210,0	5371,0	891,0	377,0	80,2	15,9	10,6	22,7	28,2	12,0	0,8	5,2	9***

Sources : WIIW ; * : juillet 2004 ; ** : août 2004 ; *** : prévision d'expert
(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 4 : Flux d'investissements directs étrangers (nets) (millions de dollars)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	Investis. cumulés 1989-2003	Investis. cumulés par tête 1989-2003 (en \$)
Bulgarie	105	98	138	507	537	789	1003	641	876	1341	1000	6178	775
Hongrie	1097	4410	2279	1741	1555	1720	1123	2255	598	-1647	591	20887	2089
Pologne	542	1134	2741	3041	4966	6348	8171	6928	3789	3675	5000	42316	1105
Roumanie	341	417	415	1267	2079	1025	1051	1154	1080	1539	1550	10547	486
Slovaquie	236	194	199	84	374	701	2058	1460	4007	481	1500	10117	1873
Slovénie	129	161	167	303	221	59	71	371	1748	-120	100	3275	1646
Rép. tchèque	749	2526	1276	1275	3591	6234	4943	5476	8276	2351	6000	38243	3709
Estonie	212	199	111	130	574	222	324	343	153	688	600	3192	2362
Lettonie	279	245	379	515	303	331	400	151	388	289	300	3328	1435
Lituanie	31	72	152	328	921	478	375	439	714	467	500	4008	1163

(e) : estimation ; (p) : prévision

Sources : BERD (utilisant FMI et Banques centrales). Statistiques de balances des paiements.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que ces chiffres peuvent être très différents des chiffres tirés de sources nationales qui n'utilisent pas les mêmes méthodologies. Il s'agit d'investissements nets (résultant de la différence entre les flux « entrants » et les flux « sortants »). Les montants de ces investissements nets sont donc fortement affectés par les évolutions relatives à chacune des deux composantes, en particulier par l'augmentation des flux d'investissements effectués par certains des pays considérés à l'étranger.

Tableau 5 : Taux de chômage (en % de la pop. active, moyenne annuelle, méthode : enquêtes emploi – Concept du BIT)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Bulgarie	14,1	15,7	16,9	19,7	17,8	13,7	13
Hongrie	7,8	7,0	6,4	5,7	5,8	5,9	5,9
Pologne	10,6	13,9	16,1	18,2	19,9	19,6	20
Roumanie	6,3	6,8	7,1	6,6	8,4	7,0	8
Slovaquie	12,5	16,2	18,6	19,2	18,5	17,4	17
Slovénie	7,9	7,6	7,0	6,4	6,4	6,7	6,5
Rép. tchèque	6,5	8,7	8,8	8,1	7,3	7,8	9
Estonie	-	12,2	13,6	12,6	10,3	10,0	10*
Lettonie	-	14,2	14,5	13,1	12,0	10,6	11,5**
Lituanie	-	14,1	16,4	17,4	13,8	12,4	13*
Russie	13,5	13,0	10,5	9,1	8,0	8,3	8,7
Ukraine	11,3	11,9	11,7	11,1	10,1	9,1	9

Sources : WIIW ; * : premier semestre ; ** : deuxième trimestre

(e) : estimation ; (p) : prévision

Europe centrale : lendemains de fête et nouveaux voisinages

par Jacques Rupnik

Le 1^{er} mai 2004, huit pays d'Europe centrale ont rejoint l'Union européenne : les quatre pays du groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie), les trois pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), et la Slovénie. Quinze ans après la chute du mur de Berlin et du système soviétique, l'intégration dans l'Union européenne parachève ainsi les transitions démocratiques à l'Est. Paradoxalement, dès le lendemain de ce moment historique, les gouvernements centre-européens qui ont mené à bien cet objectif prioritaire depuis 1989 en ont subi les contrecoups.

Au lieu d'être fêtés en héros, plusieurs Premiers ministres furent contraints en l'espace de quelques semaines à démissionner. Dès le 2 mai, le Premier ministre polonais Leszek Miller présentait la démission de son gouvernement, n'ayant que 7 % de confiance selon les sondages. Un gouvernement de transition expédie aujourd'hui les affaires courantes en attendant les élections prévues en 2005. Au lendemain des élections européennes, à la mi-juin, c'est le Premier ministre tchèque Vladimir Spidla qui démissionna. La coalition pro-européenne au pouvoir à Prague n'a qu'une voix de majorité à la Chambre, et tous les partis préparent déjà des élections anticipées dont les grands vainqueurs probables seront, si l'on en croit les sondages, deux partis résolument eurosceptiques : le parti de la droite conservatrice du président Vaclav Klaus et le parti communiste. En août 2004, c'est le Premier ministre hongrois, Peter Medgyessy, qui fut contraint à la démission par son propre parti. En Slovaquie, la coalition gouvernementale a perdu sa majorité alors que le second tour des élections présidentielles en avril avait opposé deux candidats populistes : Vladimir Meciar, artisan de la séparation tchécoslovaque, et son ancien associé Ivan Gasparovic. Les élections législatives en Slovénie en octobre ont aussi congédié la coalition pro-européenne au profit de la droite populiste. L'Europe centrale semble subir un phénomène de décompression : après une décennie où les réformes mises en œuvre et les stratégies des forces politiques furent soumises à la contrainte européenne, l'on assiste à l'éclatement des coalitions pro-européennes et à la poussée de forces populistes réservées ou hostiles à l'UE.

Cela, combiné avec le formidable taux d'abstention aux élections européennes (17 % de participation en Slovaquie, 20 % en Pologne, 27 % en République tchèque) suggère un désenchantement prématuré vis-à-vis de l'Union européenne et des forces politiques qui s'étaient identifiées à la perspective de l'adhésion.

La transition en Europe centrale trouve son aboutissement avec l'entrée dans l'UE. Désormais, c'est cette dernière qui est en transition. Son identité politique est en jeu à travers l'adoption d'une constitution et à travers la question de ses frontières.

A ceux qui, au lendemain de la guerre en Irak, se montrent sceptiques sur la possibilité d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) à vingt-cinq ou trente pays, on répond parfois qu'elle se construit déjà dans la relation de l'UE avec sa périphérie, qu'il s'agisse des Balkans ou, plus récemment, des voisins de l'Est. En effet, avec le récent élargissement, le centre de gravité de l'UE se déplace vers l'Est et l'Union découvre de nouveaux voisins : l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie (avec l'entrée de la Roumanie dans l'UE en 2007). La nouvelle politique de l'Union, présentée par la Commission en mai 2004, répond à une double préoccupation : d'une part, éviter de dresser de nouvelles barrières entre les pays de l'UE élargie et ceux qui restent en-dehors ; d'autre part, dissuader ces derniers de penser leur relation avec l'UE seulement à travers le prisme d'une adhésion future. Günther Verheugen, promoteur hier du « big bang » pour l'adhésion de l'Europe centrale et aujourd'hui de la Turquie, affirme clairement que ces pays « ne bénéficient pas d'une perspective d'adhésion future ». Autant anciens et nouveaux membres s'accordent sur l'objectif premier, autant ils risquent d'avoir des différends sur le second, que l'on peut identifier à travers quatre contrastes.

• Distance et méconnaissance vs. proximité et familiarité

« Ça se passe en Pologne, c'est à dire nulle part », la boutade célèbre d'Alfred Jarry, ne vaut certainement plus pour la Pologne, mais plutôt pour l'espace situé entre la Pologne et la Russie. Ce que l'on range aujourd'hui dans l'UE sous la rubrique « voisinage de l'Est » est pour la majorité des Occidentaux un « angle mort ». L'Ukraine et la Biélorussie figurent à peine dans la géographie mentale des Français, parfois même de leurs dirigeants. Cette lacune française n'a été que très partiellement comblée grâce à quelques Polonais illustres. C'est surtout Milosz qui, dans ses années parisiennes, écrivit *Une autre Europe* et *Sur les bords de l'Issa*, évoquant cette périphérie où l'on est souvent d'autant plus attaché à l'Europe des valeurs et à sa civilisation qu'elles ne vont pas de soi. Rares sont les Français qui savent que c'est à Paris, autour de la revue *Kultura* de Jerzy Giedroycz, que s'élabore pendant un demi-siècle une réflexion nouvelle, libérée des stéréotypes et des velléités nationalistes, sur la relation de la Pologne avec ses voisins orientaux : Ukrainiens, Biélorusses et Lituaniens. Lors d'un colloque parisien en 1999, Adam Michnik et Bronislaw Geremek, alors ministre des Affaires étrangères, soulignèrent combien la politique étrangère de la Pologne d'après 1990 devait à *Kultura* et à son directeur. C'est donc, en forçant le trait, à Paris que fut conçue la nouvelle politique à l'Est de la Pologne. Mais sans que les Français en aient vraiment conscience et surtout sans qu'ils profitent de cette approche renouvelée des confins orientaux de l'Europe.

Résultat : lorsque l'on parle de politique de voisinage de l'Union européenne, les Polonais, les Slovaques ou les Roumains privilégient naturellement leurs voisins immédiats de l'Est, tandis que les Français, les Espagnols ou les Portugais répondent qu'il ne faut pas, pour autant, oublier les voisins du Sud. Deux priorités que l'UE élargie devra concilier.

• Le poids différent du facteur russe

L'approche des anciens membres de l'UE, et de la France en particulier, a tendance à subordonner la politique orientale de l'Union à sa relation avec la Russie. Inversement, la politique polonaise envers ses voisins de l'Est n'est pas sans rapport avec les rivalités du passé et une méfiance toujours présente quant aux intentions de Moscou dans la région. Derrière les différentes perceptions de « l'étranger proche » de la Russie et de ce qui est en train de devenir « l'étranger proche » de l'UE, il y a aussi deux lectures différentes de la politique russe et des rapports entre la Russie et l'Europe. Dans l'esprit des leaders européens (comme en témoigna la visite de Jacques Chirac et Gerhard Schröder à Sotchi), toute gesticulation compromettant la relation de Moscou avec les Occidentaux serait mal venue du point de vue du partenariat que l'UE cherche à établir avec une Russie stable.

Les élites politiques, comme les médias, dans l'ensemble de l'Europe du Centre-Est ont une lecture beaucoup plus inquiète des dérives autoritaires de la politique russe, à l'intérieur comme dans la gestion de sa périphérie. Les réactions à la guerre en Tchétchénie en sont une illustration. Vu d'Europe centrale, l'Ukraine est un enjeu stratégique majeur pour la sécurité de l'Europe et, par conséquent, une priorité pour l'UE. Vu de Paris, de Berlin ou de Londres, c'est la Russie qui est l'enjeu stratégique. D'où parfois une propension à considérer la périphérie occidentale de l'ex-URSS comme une sphère d'influence naturelle de la Russie. L'Ukraine est un pays de 50 millions d'habitants, grand comme la France, que les Polonais, pour des raisons historiques, sentimentales et politiques, considèrent comme un enjeu pour leur identité et la géopolitique européenne. Ils pensent, selon la formule de Zbigniew Brzezinski, que la Russie ne peut pas être à la fois une démocratie et un empire. Avec l'Ukraine, elle reste un empire. L'indépendance de l'Ukraine concerne par conséquent les chances de la démocratie à Kiev, mais aussi à Moscou. C'était cela aussi, l'enjeu de l'élection présidentielle en Ukraine en novembre 2004.

• La promotion de la démocratie à la périphérie de l'Union européenne

Pour les pays d'Europe du Centre-Est, le sort de la démocratie chez leurs voisins de l'Est est perçu comme le prolongement naturel de leur propre transition démocratique après 1989. Ils ont soutenu le candidat louchtchenko aux élections en Ukraine, craignant que celle-ci ne s'aligne sur Moscou, tandis que les ONG polonaises apportent leur soutien à l'opposition et aux médias indépendants en Biélorussie.

Les anciens membres de l'UE ne sont pas indifférents, mais beaucoup plus sceptiques quant aux vertus et aux chances de la « promotion de la démocratie » de l'extérieur. Les récents échecs irakiens où le chaos et la guerre civile ont remplacé la dictature inspirent une certaine prudence envers les « missionnaires de la démocratie » les mieux intentionnés. La « libération » de Minsk du régime Lukachenko sera d'abord l'œuvre de la société, et des élites politiques, économiques et intellectuelles biélorusses. On préfère miser sur une logique à plus long terme de l'influence, voire d'un rapprochement de l'UE avec sa périphérie orientale. C'est la force d'attraction indirecte de l'UE qui peut favoriser des changements démocratiques initiés de l'intérieur.

• Les voisins de l'Est et les frontières de l'Europe

Pour les pays du groupe de Visegrad, l'UE doit établir d'emblée un lien explicite entre la politique envers ses nouveaux voisins de l'Est et sa vocation à poursuivre son élargissement à l'Est. C'est le *leitmotiv* en particulier de la diplomatie polonaise depuis son entrée dans l'UE en mai 2004. Le président Kwasniewski l'a affirmé avec force dans une interview à l'*International Herald Tribune*, le 2 septembre 2004 : la priorité pour l'UE doit être l'adhésion de la Turquie et, aussitôt après, celle de l'Ukraine. Pas un mot sur la nécessité de ratifier d'abord la Constitution, de consolider la cohésion de l'Union qui vient de s'élargir à dix nouveaux pays.

Ce type d'argument laisse les pays fondateurs de l'UE perplexes et ne fait que renforcer l'impression que l'élargissement à l'Est est devenu une fuite en avant sans fin. La Commission européenne préfère distinguer clairement entre l'adhésion à l'UE et les « partenariats privilégiés » (les « cercles d'amis » selon la formule de Romano Prodi) avec les nouveaux voisins de l'Est. Il y a en France, comme dans la plupart des pays d'Europe occidentale, une fatigue de l'élargissement qui, après l'arrivée de dix pays en 2004, prévoit déjà trois nouveaux membres en 2007 : la Roumanie, la Bulgarie et la Croatie.

A cela il faut ajouter les ambitions nouvelles de la Géorgie de rejoindre l'UE et les récents écrits de stratèges américains (Ron Asmus) suggérant que l'ensemble du pourtour de la Mer Noire, et particulièrement les pays du Caucase, ont vocation à y adhérer.

Il y a un demi-siècle l'économiste François Perroux publiait un livre intitulé *L'Europe sans rivage*. C'est précisément ce que redoutent les plus pro-européens des hommes politiques en France, et à un moindre degré, dans les autres pays fondateurs. Soit pour dire que si l'Europe est un projet de société et de volonté politique elle nécessite que ses composantes ne soient pas trop hétérogènes et ses frontières claires. Soit pour répondre que l'élargissement à l'Est d'une UE à 30 rend cette ambition improbable et qu'il convient de se replier sur l'autre vision plus réaliste d'une Europe comme espace de paix, de libre-échange et de droit (droits de l'homme et droits du marché).

Autrement dit, le débat sur la politique de voisinage oriental de l'UE pose la question des frontières de l'UE et, plus profondément, de projets européens différents. Il est vrai que si l'UE invite la Turquie, on ne voit pas au nom de quoi elle rejeterait l'Ukraine et la Biélorussie, voire la Moldavie ou la Géorgie. Mais il est clair aussi que cela implique un autre projet européen : « l'Europe espace » et non « l'Europe puissance ». Vaclav Havel a énoncé (dans un autre contexte) une phrase que les protagonistes de ce débat devraient garder présente à l'esprit : « il est des institutions qui périssent d'un excès de politesse »...

Au-delà de ces contrastes sur les voisinages et leurs prolongements concernant les frontières et le projet de l'UE, ce débat se poursuivra en partant d'un point commun : il est préférable que les frontières de l'UE soient façonnées par un projet démocratique européen plutôt que l'inverse, un projet défini par des frontières historiques ou culturelles préétablies.

Première partie

Les nouveaux membres de l'Union européenne

I.- Evolution macro-économique

Après avoir enregistré un relatif recul en 2003 à 5,1 %, succédant à 7,2 % en 2002, la croissance du PIB estonien devrait approcher 6 % en 2004. Cette dynamique plus faible que dans les deux autres Etats baltes peut s'expliquer par une intégration plus forte de l'Estonie dans l'Union européenne. Celle-ci absorbe près de 80 % de ses exportations et lui apporte plus de 85 % de ses investissements directs étrangers (IDE). La stagnation européenne a eu par conséquent une incidence sur le modèle de croissance estonien, fondé sur une ouverture et une réactivité des échanges. Néanmoins, l'économie estonienne part de plus haut que celle de ses voisines baltes, et son PIB par habitant dépasse désormais celui de la Pologne, et devrait surpasser celui de la Slovaquie dès 2005 selon les calculs d'Eurostat.

Au premier semestre 2004, la croissance restait principalement tirée par la demande locale, alimentée notamment par l'augmentation continue des salaires réels et des prêts. Le salaire moyen brut atteignait 474 euros en juin 2004, soit une augmentation d'environ 7 % en glissement annuel. Cette évolution a lieu dans un contexte d'augmentation de la population active et de réduction du taux de chômage. Le taux d'emploi a atteint 68,9 % de la population âgée de 15 à 64 ans en 2003, soit le niveau le plus haut des nouveaux membres de l'UE. Quant au taux de chômage, en termes d'enquêtes emploi, il s'établissait à 10 % au début de 2004, taux le plus faible en Estonie depuis qu'ont été mises en place ces enquêtes.

La progression du commerce de détail, qui a atteint 15 % en glissement annuel au premier semestre de 2004, illustre la vigueur de la demande locale. Après avoir crû de près de 10 % en 2003, la production industrielle augmentait encore de 7 % au premier semestre de 2004, avec pour principaux moteurs les industries de la chimie et du textile. En revanche, la production minière a baissé de 30 % en glissement annuel.

Dans ce contexte de croissance continue de la demande locale, le taux d'inflation, qui était tombé à 1,3 % en 2003, a connu une augmentation sensible pour atteindre 4,7 % en glissement annuel en juillet 2004. Cette évolution s'explique, notamment, par l'augmentation des accises consécutive à l'entrée dans l'Union européenne, et celle des prix de l'eau, de l'électricité et de l'alimentation. Le solde des finances publiques estoniennes reste largement sous contrôle, avec un excédent qui était de 1,8 % du PIB en 2002 et de 2,6 % en 2003. Cette situation permet à l'Estonie de présenter la dette publique la moins élevée de l'Union à 25 après le Luxembourg, avec 5,8 % du PIB en 2003.

Cet environnement favorable est fragilisé par une situation encore tendue au niveau du déficit du compte courant. Après avoir atteint un sommet en 2003 avec 12,6 %, ce déficit s'est stabilisé au premier trimestre 2004 à 10,9 %. Il s'explique essentiellement par une croissance des importations supérieure à celle des exportations. Dans son ensemble, le commerce extérieur estonien a crû de plus de 15 % au premier semestre. Si les exportations vers des pays non membres de l'UE ont progressé de moitié, les échanges de biens au sein de l'Union européenne comptent toujours pour près de 80 % du total. La Finlande reste de loin le principal client (26 % du total en 2003) et le principal fournisseur (16,1 %). Cela explique la forte sensibilité de l'Estonie, économie la plus ouverte de l'UE après la Belgique et la Slovaquie, à la conjoncture dans ce pays.

La situation du compte courant oblige les banques estoniennes à limiter l'offre de prêts afin de garantir la stabilité du système. Le *currency board* ne permettant pas à la Banque centrale d'influencer l'offre de prêts par les taux d'intérêt, c'est essentiellement aux banques commerciales qu'il revient d'éviter la surchauffe, ce qu'elles font depuis le début de 2004 en appliquant des règles plus strictes à leurs engagements. En outre, l'excédent budgétaire important réalisé par le

gouvernement permet d'accumuler des réserves en cas de retournement conjoncturel.

Le niveau des IDE continue sa progression. Au premier trimestre de 2004, le stock d'IDE par habitant était de 4 085 euros, contre 3 038 un an plus tôt. Leur progression a été très forte en 2003, avec 800 millions d'euros. De plus, l'Estonie doit recevoir de l'Union européenne, au cours de la période 2004-2006, le montant de fonds structurels le plus élevé par habitant perçu par les nouveaux membres, avec 505 euros.

Outre sa fiscalité intéressante, la perspective d'une entrée proche dans la zone euro est un facteur essentiel de la localisation du capital dans ce pays. L'entrée de l'Estonie le 27 juin dernier dans le mécanisme de change européen (MCE II), avec maintien du taux de change existant (1 euro = 15,6466 couronnes) lui permet d'envisager un accès à la zone euro dès l'été 2006. Le pays a déclaré vouloir conserver son taux de change fixe d'ici là, sans utiliser la marge de manœuvre autorisée de +/-15 %. Actuellement, l'Estonie satisfait aux critères de convergence requis, à l'exception de celui de l'inflation.

II.- Etat des réformes structurelles

1.- SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

Il y a désormais neuf banques en Estonie, toutes détenues par des intérêts privés, étrangers à 90 %. La concentration est très forte puisque les trois premières banques contrôlent 91 % des actifs. La petite Preatoni Bank a changé d'actionnaires et de nom au printemps 2004 pour devenir la SBM Bank. L'unique filiale de banque étrangère, Nordea, a été rejointe en 2004 par deux nouvelles banques : la lettone Parex et l'allemande Vereins uns Westbank AG. En 2003, les actifs bancaires estoniens ont encore progressé de 20 %, atteignant 6,3 milliards d'euros. La croissance des prêts consentis par les banques devrait avoir encore progressé de 30 % en 2004, mais le ratio de l'encours total rapporté au PIB, actuellement de 60 %, reste bien inférieur à celui de la zone euro (160 %). Toujours à la pointe des innovations technologiques, les principales banques ont mis en place un service permettant à leurs clients de réaliser des paiements vers d'autres comptes par le biais de leur téléphone mobile. 17 000 clients ont déjà souscrit à ce service et 1 700 commerces acceptent ce moyen de paiement, mais les virements restent limités à 3 000 couronnes (192 euros) par jour.

Le secteur de l'assurance poursuit son développement avec une augmentation des primes de 30 % en 2003, partagée entre treize compagnies. Les actifs du secteur représentent environ 4 % du PIB, l'assurance vie comptant pour un quart du total.

L'indice boursier estonien a gagné 34 % en 2003 et a continué sa hausse en 2004 dans un environnement marqué par une augmentation des transactions et de la capitalisation. Cette dernière s'établissait à près de 3 millions d'euros au printemps 2004, soit la plus forte des Etats baltes. L'achat de la lituanienne Hermis par LHV, la plus importante des cinq sociétés d'investissement estoniennes, durant l'été 2004, a permis la création de la plus importante des sociétés d'investissement baltes.

2.- SYSTEME PRODUCTIF

Les réformes liées à la transition sont achevées depuis le début de la décennie et les évolutions actuelles du système productif se rapprochent de celles des économies occidentales. Mais des différences persistent du fait de la faiblesse des coûts de la main-d'œuvre et d'une fiscalité attractive qui attire de nombreuses délocalisations de production, en provenance d'Europe nordique principalement. Elcoteq Tallinn, filiale d'un groupe installé en Finlande spécialisé dans l'assemblage de téléphones mobiles notamment, en est le principal exemple : il s'agit là de la plus importante usine exportatrice du pays avec 14 % des exportations totales en 2003. Une autre différence importante concerne les dépenses en recherche et développement. Si, avec près de 1 % du PIB, elles sont les plus élevées de celles pratiquées dans les Etats baltes, elles

restent bien loin de la moyenne de l'Union européenne proche de 2 % du PIB.

Le secteur du transit compte pour 15,5 % de la valeur ajoutée de l'économie estonienne et poursuit son développement. A Paldiski, un nouveau terminal d'une capacité de 3 millions de tonnes de produits pétroliers a vu le jour en 2004, et le port de Tallinn, regroupant quatre implantations, a augmenté son tonnage de plus de 9 % au cours du premier semestre 2004, confortant sa place de premier port de l'UE sur la Baltique. Son développement est cependant actuellement entravé par les tarifs ferroviaires discriminatoires mis en place par la Russie sur les lignes en direction des ports baltes.

Différentes évolutions sont intervenues dans le secteur du bois : ainsi, Estonian Cell, filiale d'un groupe norvégien, va construire une nouvelle usine de pâte à papier pour une valeur de 165 millions d'euros ; quant au groupe nordique Stora Enso, il a investi 13 millions d'euros dans une usine de traitement du bois. Dans le secteur des télécommunications, la situation est restée inchangée après le refus du gouvernement d'accepter l'offre de la société nordique Telia Sonera d'acheter 27 % des actions de Eesti Telecom, le prix proposé étant jugé trop bas. Enfin, dans le secteur de l'énergie, la société AS Nordic Energy Link, détenue à raison de 39,9 % par Eesti Energia et par des électriciens lettons, lituaniens et finlandais, a été mise en place pour assurer la construction du lien sous-marin permettant la connexion des systèmes électriques baltes au système nordique d'ici la fin de 2005, pour un coût estimé à 110 millions d'euros.

3.- GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Les orientations du budget 2005 favorisent l'emploi, les retraités, l'assistance médicale et le soutien direct aux exploitations agricoles. Cependant, comme lors de la discussion du budget 2004 (qui avait alors conduit au maintien du taux de l'impôt sur le revenu), des difficultés pourraient surgir entre partenaires de la coalition gouvernementale. Le taux de l'impôt sur le revenu devrait passer de 26 % à 24 % en 2005, et le niveau mensuel de franchise de 1 400 à 1 700 couronnes (environ 110 euros). Ces ajustements seraient financés par l'augmentation des taux d'accises sur les alcools et les tabacs,

l'Estonie appliquant actuellement les droits les plus bas de l'Union européenne.

Face à la pression franco-allemande en faveur d'une harmonisation de l'impôt sur les sociétés, le gouvernement estonien défend son système original. En effet, si le taux de l'impôt sur les sociétés est de 26 %, il ne s'applique pas aux bénéficiaires réinvestis. De plus, son calcul ne se fait pas sur une base annuelle, mais 26 % sont prélevés à chaque distribution de dividendes. L'Estonie s'étant engagée à mettre son système d'imposition des dividendes en conformité avec le droit communautaire (directive de 2003 relative au régime fiscal applicable aux dividendes versés entre sociétés mères et filiales), elle devra aménager son système. En 2002, avec un taux de prélèvements obligatoires s'établissant à 35,2 %, l'Estonie se situait au-dessus des autres Etats baltes, mais bien en dessous de la moyenne de l'UE (40,4 %).

Malgré l'adhésion à l'Union européenne, les relations économiques avec la Russie restent tendues. Si l'accord de partenariat et de coopération entre l'Union et la Russie a été étendu aux nouveaux membres, permettant la suppression des doubles droits de douane que la Russie appliquait sur ses importations estoniennes, d'autres évolutions moins favorables se sont produites. Ainsi, durant l'été, la découverte par les services vétérinaires russes de produits végétaux prohibés ayant transité par l'Estonie a conduit à une interdiction transitoire de toutes les importations de ce secteur de l'Estonie vers la Russie. En outre, moins de la moitié des entreprises candidates ont obtenu l'agrément vétérinaire russe pour exporter en Russie. Enfin, la Russie décourage le transit ferroviaire par l'Estonie, en augmentant les tarifs sur ses lignes et en multipliant les réglementations.

4.- EQUILIBRES SOCIAUX

La situation sociale de l'Estonie est ambivalente. D'une part, elle présente des indicateurs corrects, en comparaison avec ses voisins baltes notamment. Ainsi, en 2004, elle se place au 36^e rang mondial au classement du développement humain réalisé par le PNUD, en forte progression. Avec le meilleur rang des Etats baltes, elle devance désormais la Pologne, la Hongrie et la Slovaquie. En outre, le salaire minimum

estonien reste le plus élevé de ceux pratiqués dans les Etats baltes, avec 149 euros au début de 2004, et le budget 2005 prévoit une forte augmentation des retraites qui devraient connaître une progression mensuelle moyenne de 320 couronnes (environ 21 euros). La réforme des retraites produit par ailleurs ses effets avec une forte augmentation de l'activité des fonds de pension dont les actifs ont été multipliés par 4 en glissement annuel en mars 2004 et représentent à présent 2 % du PIB.

La logique du gouvernement est clairement orientée vers l'accroissement du travail. Avec 59 %, le taux d'emploi des femmes estoniennes est le plus haut de ceux des nouveaux membres de l'UE et, alors que le taux d'emploi de la population estonienne âgée de 15 à 74 ans est déjà au niveau élevé de 56 %, le gouvernement annonce un objectif de 70 %.

Cependant, différents indicateurs montrent que la situation est parfois tendue en termes d'inégalités. Les différences de salaires entre hommes et femmes sont parmi les plus élevées de l'Union européenne, avec un différentiel d'un quart environ. En outre, en 2002, le revenu du quintile « le plus riche » de la population était 6 fois supérieur à celui du quintile « le plus pauvre », représentant l'écart le plus marqué de l'UE après celui repéré au Portugal. Avec 18 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté (60 % du revenu disponible moyen après transferts sociaux), le pays est également dans le bas du classement. Enfin, les inégalités entre régions perdurent. Ainsi, en 2003, le revenu disponible des habitants de Tallinn était supérieur de 56 % à celui des habitants du Comté de Voru, le plus pauvre du pays.

5.- AGRICULTURE

Selon les calculs de la Commission européenne, l'agriculture représentait moins de 3 % du PIB et environ 6 % de la population active en 2003. Alors que le secteur agricole n'a pas fait l'objet d'une attention prioritaire durant la transition, l'Estonie est paradoxalement un pays où l'intégration dans l'UE peut constituer un facteur d'avenir et de développement pour celui-ci. Aucune période de transition n'a été demandée pour le chapitre agricole, mais l'Estonie pourra bénéficier des aides européennes pour développer et consolider sa production. Encore faut-il que le recours aux aides entre dans les mœurs. En effet, la première tentative estonienne en vue de soutenir des prix agricoles par les mécanismes communautaires, durant l'été 2004, s'est soldée par un échec, aucun agriculteur n'ayant répondu à l'offre d'achat de beurre à un prix fixé.

La production végétale estonienne est concentrée sur les céréales (l'orge notamment), mais elle décroît régulièrement. Entre 2000 et 2003, la production de céréales a baissé de plus de 30 % et le taux de rendement s'est stabilisé. En ce qui concerne la production animale, les productions de viande et de lait sont restées stables en 2003, alors que la production d'œufs reculait de près de 10 %.

L'industrie agroalimentaire représente près de 4 % du PIB, 5 % des exportations totales et emploie environ 3 % de la population active. Cette industrie, qui assure 22 % de la production industrielle, est la principale branche de l'industrie manufacturière locale. Les principaux clients en sont la Lettonie, la Lituanie et les Pays Bas.

Estonie

III.– Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
PIB	-0,1	7,8	6,4	7,2	5,1	6*
Production industrielle	-3,4	14,6	8,9	8,2	9,8	7**
Formation brute de capital fixe	-15,6	14,3	13,0	17,2	5,4	6
Consommation des ménages	-2,7	8,5	5,9	9,9	5,4	5,5
Salaire réel moyen brut	6,9	6,3	6,1	7,6	8,0	-
Prix à la consommation	3,3	4,0	5,8	3,6	1,3	4,7***
Solde des adm. publiques (% du PIB)	-2,8	-0,3	0,3	1,8	2,6	2*
Emploi total	-4,5	-1,2	0,9	1,4	1,5	-
Taux de chômage (% de la pop. active)						
– chômeurs enregistrés en fin d'année	5,2	5,9	6,1	5,4	4,9	4,5
– moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	12,2	13,6	12,6	10,3	10,0	10,0**

Sources : WIIW ; * : prévision d'expert ; ** : 1^{er} semestre ; *** : juillet 2004
(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Exportations de marchandises (var %) (en euros)	-	52,3	4,1	-1,0	9,2	16,7*
Importations de marchandises (var %) (en euros)	-	41,5	4,3	5,4	11,6	18,1*
Balance commerciale (en % PIB) (a)	-19,3	-19,6	-14,0	-17,4	-21,4	-22,1**
Balance courante (en % PIB)	-4,4	-5,5	-5,6	-11,3	-12,6	-10,9**
Réserves, or exclu (millions d'euros)	850	990	927	964	1089	1244***(a)
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	2,86	3,23	3,71	4,49	5,55	-

Sources : WIIW ; (a) : Banque centrale d'Estonie ; * : 1^{er} semestre ; ** : 1^{er} trimestre ; *** : septembre 2004

I.- Evolution macro-économique

La croissance de l'économie hongroise, après avoir affiché une hausse de 3,9 % au quatrième trimestre de 2002 par rapport à la période correspondante de l'année précédente, s'est ralentie au premier trimestre de 2003 (2,7 %) et davantage encore au deuxième (2,5 %), pour commencer à se redresser au milieu de l'année (2,9 % et 3,6 % respectivement aux troisième et quatrième trimestre), ce qui a conduit à une hausse du PIB pour l'ensemble de l'année 2003 de 2,9 % (contre 3,5 % en 2002). La reprise s'est confirmée au premier trimestre de 2004, avec une progression de 4,2 %. Une telle évolution est due au dynamisme de la production industrielle associé à une forte augmentation des exportations, ainsi qu'au redémarrage des investissements. Les bonnes performances de la production industrielle (10,2 %) et des exportations (17 %), enregistrées durant les trois derniers mois de 2003, se sont confirmées au premier trimestre de 2004 (respectivement 10,8 % et 17,4 %). Les investissements, après avoir progressé de 3,1 % durant le quatrième trimestre 2003 (en ce qui concerne notamment l'acquisition de machines et d'équipements ainsi que la construction de logements par des financements privés), ont monté en flèche (18,9 %) durant les trois premiers mois de 2004. Bien que cet essor s'explique, d'une part, par un niveau de comparaison assez bas, de l'autre, par la signature en janvier 2004 de contrats relatifs à la construction d'autoroutes, la hausse de la part des investissements consacrée à l'acquisition de machines et équipements (13,9 %) s'avère tout à fait remarquable. Quant à la consommation privée, dynamique durant les neuf premiers mois de 2003, elle a commencé à s'essouffler au quatrième trimestre et encore davantage au premier trimestre 2004, pour annoncer un retour à la croissance tirée par les exportations et les investissements. S'appuyant à la fois sur les évolutions prometteuses observées en Hongrie et dans l'économie mondiale, la plupart des observateurs étrangers sont optimistes et tablent pour 2004 sur une croissance supérieure à celle de 2003, qui atteindrait 4 % selon le WIIW qui la voit portée à 4,3 % en 2005.

Après s'être considérablement détériorés au cours du premier semestre de 2003, les comptes extérieurs ont commencé à s'améliorer dans la seconde moitié de l'année, grâce notamment à une forte hausse des exportations, qui ont bénéficié tant d'évolutions favorables dans l'environnement extérieur, que d'une amélioration de la compétitivité-prix due à la dépréciation du forint. Pendant les quatre premiers mois de 2004, les exportations de biens ont connu une hausse plus rapide que les importations (respectivement de 13,6 % et 12,9 % en valeur en euros). Cette évolution s'explique, d'une part, par la reprise de la demande extérieure, elle-même stimulée par l'amélioration de la compétitivité-prix des produits hongrois, et de l'autre, par une contraction de la demande intérieure, liée à la décélération de la consommation privée et au durcissement de la politique budgétaire

Pourtant, pour l'ensemble de 2003, l'accroissement des exportations de biens et services (7,2 % en volume) a été moins rapide que celui des importations (10,3 %), ce qui a contribué à un creusement du déficit de la balance des transactions courantes qui a atteint 8,9 % du PIB (contre 7,1 % en 2002), selon une nouvelle méthodologie – selon l'ancienne, les niveaux du déficit auraient été, pour 2002 et 2003, respectivement de 4 % et 5,6 % du PIB. Néanmoins, la partie due à la prise en compte des « profits réinvestis » n'a pas eu un impact significatif sur le financement du déficit des transactions courantes, car plus de 96 % de ces profits ont été effectivement réinvestis en Hongrie, et moins de 4 % seulement ont été rapatriés. Cependant, l'année 2003 s'est avérée exceptionnellement défavorable pour ce qui concerne le financement « non créateur de dette » qui, en comparaison avec les années antérieures, s'est considérablement rétréci (et même inversé selon les statistiques de la BERD), en raison d'une forte hausse des investissements

directs hongrois à l'étranger d'une part, d'une diminution importante des investissements étrangers en Hongrie de l'autre. En conséquence, la Hongrie a été contrainte, au cours de cette année (et dans une moindre mesure durant les six premiers mois de 2004), à recourir à un financement « créateur de dette ». A la fin de 2003, la dette extérieure hongroise s'élevait à 44,1 milliards d'euros (contre 38,4 milliards un an plus tôt), pour atteindre 45,7 milliards à la fin de mars 2004. Cela n'a cependant pas empêché les réserves de change de poursuivre leur progression (après le coup d'arrêt de 2002), pour se chiffrer à 10,1 milliards d'euros à la fin de décembre 2003 et à 10,5 milliards à la fin de juin 2004.

En 2003, le déficit des finances publiques s'est élevé à 5,9 % du PIB, soit un niveau supérieur à celui qui était officiellement prévu (4,5-4,6 % du PIB), cette erreur d'estimation ayant coûté son poste au ministre des Finances, Csaba Laszlo. Calculé selon les normes européennes (SEC 95), ce déficit a été cependant très inférieur au montant atteint en 2002 (9,3 %) et, pour 2004, il est attendu officiellement à 4,6 % (au lieu des 3,8 % initialement prévus), cette révision à la hausse correspondant à un souci de réalisme et étant destinée à redonner une crédibilité à la politique budgétaire (mieux vaut annoncer un objectif élevé que risquer un nouveau dérapage). Différentes mesures ont néanmoins été prises avec l'objectif d'abaisser les dépenses de l'Etat : plusieurs grands projets d'investissements publics ont été reportés, les salaires dans le secteur public ont été gelés et les effectifs y ont été réduits. Le gouvernement a également tenté de geler les prix des médicaments subventionnés après les avoir réduits de 15 % au 1^{er} avril 2004, mais cette dernière décision, qui aurait dû être appliquée pendant une période de six mois, a été annulée par la Cour constitutionnelle en mai 2004.

Pour les cinq premiers mois de l'année 2004, le déficit du budget central s'élevait à 722 milliards de forints, soit 61 % du déficit annuel prévu, ce qui n'a pas empêché le ministre des Finances d'affirmer que ces résultats permettaient d'espérer que l'objectif de 4,6 % du PIB en 2004 pourrait être atteint. La Commission européenne, quant à elle, prévoit un dérapage, en situant ce déficit à 4,9 % du PIB pour 2004. A la fin de 2003, la dette publique hongroise s'élevait à 59 % du PIB, contre 57,1 % un an plus tôt, frôlant la limite fixée par le critère de Maastricht.

Selon les statistiques officielles, l'emploi total, s'inscrivant à la hausse pour la sixième année consécutive, a augmenté de 1,3 % en 2003 (contre 0,1 % en 2002). Cette évolution, au cours des deux dernières années, s'explique essentiellement par les créations d'emplois dans le secteur public qui, en 2003, employait environ 30 % des actifs. Le gouvernement envisage de réduire de 7 000 personnes (sur un total de 93 000) les effectifs dans l'administration publique. Durant les quatre premiers mois de 2004, l'emploi total a progressé de 0,8 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente, ce chiffre recouvrant une augmentation de 1,4 % dans le secteur privé et un recul de 0,9 % dans le public. D'après les résultats de l'enquête réalisée selon les recommandations de l'Organisation internationale du travail, le taux de chômage s'est élevé à 6,1 % au cours du premier trimestre de 2004 (contre 6,4 % pour la période correspondante de 2003).

En 2003, le salaire moyen mensuel brut dans l'ensemble de l'économie s'est chiffré à 137 187 forints (environ 540 euros) et il a été de 12 % plus élevé en termes nominaux que l'année précédente, sa progression ayant été deux fois plus rapide dans le secteur public (17,5 %) que dans le secteur privé (8,9 %). Le salaire moyen mensuel net, qui s'est situé en 2003 à 88 751 forints (soit 350 euros) pour l'ensemble de l'économie, a enregistré une hausse de 14,3 % en termes nominaux et de 9,2 % en termes réels. Les rémunérations dans le secteur public (99 659 forints, soit 393 euros) ont été supérieures de 18,5 % à celles qui sont versées dans le secteur privé (84 070 forints, soit 332 euros). Au cours des cinq premiers mois de 2004, le salaire moyen mensuel brut s'est accru de 8,6 % et le salaire net de 7,4 % en glissement, pour l'ensemble de l'économie. Dans le secteur privé, le salaire moyen mensuel net en termes nominaux s'est accru plus rapidement (8,4 %) que dans le secteur public (5,7 %) par comparaison avec la même période de l'année précédente. En termes réels, le salaire net durant la période janvier-mai 2004,

pour l'ensemble de l'économie, n'a enregistré qu'une modeste hausse de 0,4 %.

Le salaire minimum brut, après avoir été relevé de 57 % en 2001 et de 25 % en 2002, devait être augmenté de 6 % en termes nominaux en 2004 pour être porté à 53 000 forints par mois. Les corrections à la hausse des salaires dans le secteur public se sont poursuivies : 12 % environ des agents ont vu leur rémunération augmenter de 15 %. Les rémunérations des employés du système judiciaire ont été, quant à elles, relevées de 25 % à deux reprises, en juillet puis en novembre 2003.

Le taux d'inflation de 4,7 % enregistré en 2003, bien qu'en recul par rapport à 2002, a été légèrement plus élevé que celui qui était visé par la Banque centrale (4,5 %). Il a été alimenté notamment par la hausse des prix du tabac (18,3 %), de l'électricité (11 %), des boissons alcoolisées (7,6 %), du gaz butane et propane en bouteille (7,3 %), des produits pharmaceutiques (7 %) et des services (5,9 %), celle des prix des carburants (4,5 %) s'étant située au-dessous de la moyenne. Au cours du premier semestre 2004, l'inflation s'est établie à 7,1 % par rapport à la même période de l'année précédente, alimentée particulièrement par les hausses des prix de l'électricité, du gaz et autres carburants (14,4 %) et des boissons alcoolisées et du tabac (11,6 %). La Banque centrale a révisé à la baisse, en mai 2004, ses prévisions d'inflation, pour les établir à 6 % pour le mois de décembre 2004 et à 6,9 % pour l'ensemble de l'année. Elle maintient par ailleurs son objectif de ramener, en décembre 2005, le taux d'inflation à 4 %, avec une bande de tolérance de ± 1 %.

A la fin de novembre 2003, pour contrer les pressions exercées par les marchés, dans le sens d'une dépréciation du forint (l'attaque spéculative de janvier 2003 visant, au contraire, son appréciation, voir le *Tableau de bord* 2003), la Banque centrale a relevé son taux de base de 9,5 % à 12,5 %. Par ailleurs, elle a abandonné son objectif d'un taux de change de 250-260 forints pour un euro, et la monnaie nationale s'est dépréciée avant de retrouver de nouveau, en mars 2004, la parité d'avant la crise de novembre 2003. Les résultats économiques encourageants des premiers mois de 2004 et un forint redevenu fort ont conduit la Banque centrale à abaisser son taux de base (très prudemment et en trois étapes) pour le ramener à 11,5 % au début de mai. Après les turbulences qui ont secoué le forint à la fin de 2003, la Banque centrale a cessé de révéler publiquement ses préférences à l'égard du taux de change du forint, ce qui est d'ailleurs tout à fait en conformité avec les recommandations du FMI à ce sujet.

Le 16 juillet 2003, Peter Medgyessy avait annoncé que la Hongrie adopterait l'euro le 1^{er} janvier 2008 et qu'elle adhérerait au Mécanisme de change européen (MCE II) en mai 2004, c'est-à-dire dès son entrée dans l'UE. Le gouverneur de la Banque centrale, Zsigmond Jarai, avait donné alors son accord pour la date de 2008, tout en soulignant que le respect d'un tel calendrier exigeait une discipline budgétaire plus stricte. Cependant, il est vite apparu que cette échéance était trop ambitieuse. En effet, la Hongrie ne remplissait en 2003 qu'un seul des critères de Maastricht (une dette publique inférieure à 60 % du PIB) et ses résultats en matière de convergence nominale ont été les plus faibles, comparés à ceux des nouveaux entrants. Aussi, le nouveau ministre des Finances, Tibor Draskovics (entré en fonction en février 2004), a-t-il annoncé en mai 2004 que l'adoption de la monnaie unique en Hongrie ne se ferait qu'en 2010 (ou éventuellement en 2009 si se réalise un scénario plus optimiste). De son côté, le gouverneur de la Banque centrale est revenu sur ses convictions antérieures et a estimé que, dans la mesure où l'intégration de la Hongrie à la zone euro était retardée, il n'était plus nécessaire qu'elle adhère au MCE II « le plus tôt possible ». L'adoption de l'euro en 2010 implique que soit effectuée en 2009 l'évaluation des résultats obtenus en 2008 pour trois des critères de Maastricht (taux d'inflation, déficit publics et dette publique). Le pays doit également remplir un quatrième critère, à savoir la stabilité du taux de change de sa monnaie, dans le cadre du MCE II, pendant deux années au minimum avant l'adhésion à la zone euro.

Le Programme de convergence, rendu public par le gouvernement en mai 2004, prévoit une réduction de 0,5 point par an du déficit des finances publiques (ce qui représente un changement

majeur par rapport au Programme économique de préadhésion d'août 2003, qui, lui, tablait sur une diminution de 1 point). En conséquence, il devrait être ramené de 4,6 % du PIB en 2004 à 2,7 % en 2008.

Ainsi la Hongrie, après avoir inspiré quelques craintes, semble-t-elle sur la bonne voie. Elle a surmonté le passage périlleux des années 2001-2003, lorsque sa politique de soutien de l'activité économique et de redressement social, grâce notamment à la revalorisation des salaires (en particulier du secteur public) et à l'investissement dans les infrastructures et l'aménagement du territoire, a paru menacer les équilibres et a inquiété les marchés financiers. La Banque centrale, qui visait à maintenir le taux de change du forint dans une bande de fluctuation étroite non officielle, ne pouvait que contribuer à cette inquiétude. L'abandon formel de cet objectif, depuis la crise de novembre 2003, semble avoir apaisé les marchés. En bénéficiant de la relance de ses exportations, commencée durant la seconde moitié de l'année 2003 et qui s'est poursuivie au cours de premier semestre de l'année 2004, la Hongrie a consolidé sa croissance et abordé l'intégration dans l'UE dans des conditions qui sont dans l'ensemble satisfaisantes. Sa politique de rééquilibrage progressif de ses finances publiques et sa compétitivité, résultant de la restructuration de son appareil productif assortie de forts gains de productivité, devraient lui permettre de poursuivre son processus de désinflation, de franchir de nouveaux échelons vers la maturité industrielle et de passer, d'ici à la fin de la décennie, au palier suivant de l'intégration européenne en entrant dans la zone euro.

II.– Etat des réformes structurelles

1.– SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

Aujourd'hui, plus de 80 % du secteur bancaire est contrôlé par les multinationales financières étrangères. C'est le résultat de la stratégie de privatisation choisie qui préfère les investisseurs stratégiques étrangers aux investisseurs de portefeuille. Des trois banques restant à privatiser, la Postabank (la troisième banque hongroise selon les comptes d'épargne des ménages) a été vendue en 2003 à la banque autrichienne Erste Bank, et la privatisation partielle de la banque hypothécaire FHB (dont l'Etat conservera 50 % d'une manière permanente plus un vote) a été achevée à l'automne. Reste à compléter la privatisation de la Konzumbank pour laquelle un appel d'offre a été lancé en 2003.

La banque OTP, la plus grande banque hongroise de détail qui concentre 44 % des comptes d'épargne des ménages et domine le marché des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires, continue à défendre avec succès sa position dominante. Elle a aussi pris le contrôle, en 2003, de la DSK, la deuxième banque bulgare en termes d'actif. Sa première acquisition à l'étranger, réalisée en 2001, concerne la sixième banque

slovaque, IRB, renommée depuis OTP Slovensko Bank.

Les prêts hypothécaires sont montés en flèche ces dernières années (140 % en 2002 et 80 % environ en 2003) en raison de la création d'un cadre légal approprié, en particulier grâce à l'introduction en 2001 de subventions généreuses concernant les prêts aux ménages pour la construction ou l'achat de logements basés sur les obligations hypothécaires.

Si le secteur financier hongrois est l'un des plus solides parmi les pays nouveaux membres de l'UE, le niveau de son développement reste encore loin derrière celui des pays avancés de l'Union. Les marchés des capitaux y jouent en particulier un rôle beaucoup moins important et sont toujours sous-développés.

2.– SYSTEME PRODUCTIF

Le processus de privatisation touche à sa fin. En 2004, le producteur d'acier Dunafer a trouvé un investisseur stratégique dans le consortium Donbass-Duferco (Ukraine-Suisse) qui y détient désormais une part de près de 80 % (5 % étant réservés aux

employés de la compagnie). Le gouvernement a annoncé son intention de réaliser les dernières privatisations à l'horizon 2006. Les plus importantes concernent Malév (compagnie aérienne), Babolna (agro-alimentaire), Mahart (compagnie de navigation), Mol (compagnie pétrolière où l'Etat devrait vendre la part minoritaire de 22,7 % qu'il détient), Magyar Villamos Muvek (MVM), l'entreprise de transmission et de distribution en gros d'électricité, où le gouvernement envisage de vendre une part de 50 % (moins un vote) et Gedeon Richter (la plus grande compagnie pharmaceutique hongroise où la part de 25 % détenue par l'Etat sera cédée). A la fin du processus, 37 entreprises seulement resteront d'une manière permanente dans le giron de l'Etat.

Le secteur des grandes entreprises, où la présence des investisseurs étrangers est prédominante, a montré de meilleures performances que celui des PME, dominé par les entreprises locales. Orienté principalement vers l'exportation, c'est lui qui a contribué le plus à la croissance de l'économie hongroise. Néanmoins, l'impact positif de la présence des investisseurs directs étrangers qui ont joué un rôle important dans la modernisation des structures de production et de la gestion et ont favorisé la compétitivité, est resté limité à certains secteurs et certaines régions, notamment celles du centre et de l'ouest de la Hongrie. Et le gouvernement peine dans ses tentatives pour atténuer les déséquilibres sectoriels et régionaux qui en résultent.

En premier lieu, les autorités ont mis en place un dispositif incitant les compagnies multinationales ayant investi en Hongrie à faire appel comme sous-traitants à des PME locales à la place des fournisseurs occidentaux auxquels ils préféraient s'adresser jusqu'ici. C'est ainsi que sont prévues, à partir de 2004, des exonérations fiscales de 100 % pendant cinq ans pour les investisseurs étrangers ayant investi 3 milliards de forints au minimum dans les régions sous-développées (ou 10 milliards dans d'autres régions) et dont plus de 50 % de fournisseurs auront été des PME hongroises. Ou encore une exonération de 80 % pendant dix ans si les investissements réalisés dépassent 1 milliard de forints dans les régions arriérées (3 milliards dans d'autres régions) et dont plus de 30 % de fournisseurs sont les PME locales.

En second lieu, en 2003 et 2004, le

gouvernement a introduit plusieurs mesures visant à améliorer les performances des PME, plus particulièrement, en juillet 2003, une nouvelle gamme de « cartes Széchenyi » de 2 000 à 20 000 euros, la bonification des taux d'intérêt étant fixée à 5 % pour les cartes ayant une limite de 4 000 euros et à 3,5 % pour les autres cartes. Ce programme devrait se poursuivre en 2004 avec un taux d'intérêt unifié bonifié à 3 %. Rappelons que la « carte de crédit Széchenyi », a été lancée en août 2002, à l'intention des petits entrepreneurs, afin de leur faciliter l'accès au financement (voir le *Tableau de bord 2003*, p. 22). En outre, un programme *Midi-loan*, lancé en octobre 2003, offre aux petites entreprises des prêts allant jusqu'à 40 000 euros, assortis d'une bonification du taux d'intérêt de 4 %. Enfin, des prêts à des taux d'intérêt favorables, pouvant atteindre 2 millions d'euros, d'un programme *Europa* lancé en mars 2003, sont accordés par la MFB (Banque hongroise de développement) en collaboration avec des banques partenaires, l'Etat se portant garant pour le risque de change.

Par ailleurs, il convient de souligner que, après avoir été l'un des principaux pays destinataires des IDE depuis le début de la transition, la Hongrie a commencé ces dernières années à investir elle-même à l'étranger avec des conséquences sur les masses d'investissements. Parmi les pays destinataires des IDE hongrois figurent l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark, la Slovaquie, la Croatie, la Bulgarie, la Macédoine, la Roumanie. Parmi les secteurs concernés se trouvent l'intermédiation financière, la pétrochimie, la distribution, l'industrie manufacturière, l'immobilier. En ce qui concerne les principales opérations, elles ont été réalisées par la compagnie pétrolière Mol en Slovaquie et en Croatie et par la banque OTP en Bulgarie.

En vue de freiner la tendance au ralentissement des IDE en Hongrie, les autorités locales ont rendu les conditions pour bénéficier d'exonérations fiscales plus favorables qu'auparavant. La baisse de l'impôt sur les sociétés en 2004 (voir *infra*) et les mesures dans le cadre de la stratégie *Smart Hungary* de promotion des nouveaux investissements, dont l'objectif est d'attirer les industries à forte valeur ajoutée, devraient également contribuer à stimuler l'afflux des IDE en Hongrie.

3.- GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Après avoir corrigé à la hausse les rémunérations dans l'administration publique, les efforts du gouvernement portent désormais sur la réforme du secteur en vue d'améliorer son efficacité, de rationaliser les tâches en éliminant les doubles emplois et de maintenir les dépenses dans les limites prévues. Néanmoins, pour les années 2004 et 2005, les hausses des salaires devraient se poursuivre à un rythme de 2-3 % par an, en termes réels.

Des changements significatifs dans le domaine de la fiscalité indirecte ont eu lieu, en vue d'une harmonisation avec l'UE notamment. Bien que le taux standard de la TVA de 25 % soit resté inchangé, les taux préférentiels (appliqués aux aliments, au gaz naturel, au chauffage urbain, aux équipements médicaux) ont augmenté de 12 % à 15 % et, sur l'électricité consommée par les ménages, de 12 % à 25 %, depuis le 1^{er} janvier 2004. Le taux zéro appliqué aux manuels scolaires et aux produits pharmaceutiques a été remplacé par un taux préférentiel s'élevant à 5 %. Le taux de TVA sur les livres autres que les manuels scolaires a été réduit de 12 % à 5 %. Les accises appliquées aux boissons alcoolisées et au tabac ont été modifiées à la hausse conformément aux engagements négociés dans le cadre des préparatifs relatifs à l'adhésion à l'UE.

Même si le taux de l'impôt sur les sociétés de 18 % a compté parmi les plus faibles de la zone OCDE, il a été réduit davantage, à 16 %, depuis 2004, afin d'aider les entreprises à faire face à la concurrence accrue dans le cadre du marché unique. En outre, depuis 2003, les petites entreprises ont la possibilité d'opter pour un nouveau système de taxation simplifié impliquant un taux unifié de 15 % applicable au revenu brut annuel de 25 millions de forints (au lieu de 15 millions initialement). Ce système, qui remplace la plupart des autres taxes (TVA, taxe sur les véhicules, impôt sur les sociétés, taxe sur les dividendes), a été utilisé par environ 60 000 petites entreprises, soit environ 7 % de celles-ci, en 2003.

Par ailleurs, en 2003, l'abattement fiscal appliqué aux sommes payées (capital + intérêts) pour le remboursement des emprunts contractés pour la construction ou l'achat des logements a été réduit de 40 % à

30 % pour les logements anciens, et son montant maximal diminué de 240 000 à 120 000 forints. L'abattement de 40 % est maintenu pour les logements nouveaux. En même temps, des critères d'éligibilité relatifs au niveau des revenus ont été introduits. Le gouvernement envisage d'abolir progressivement cette exonération fiscale, d'abord sur le capital, puis sur les intérêts.

En outre, le gouvernement, poussé par l'Alliance des démocrates libres, a réduit, dès 2004, les taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) de 20-30-40 % à 18-26-38 % respectivement, et relevé les seuils d'imposition de 650 000 à 800 000 forints pour la tranche d'imposition à laquelle s'applique le taux le plus bas, et de 1 350 000 à 1 500 000 forints pour celle à laquelle s'applique le taux le plus élevé. Ce dernier seuil, légèrement au-dessous du salaire moyen d'un ouvrier, est considéré par l'OCDE comme assez bas.

Enfin, il convient de souligner que les dividendes et les revenus locatifs sont taxés à un taux uniforme s'élevant à 20 % environ, et que certains revenus provenant de diverses formes du capital, entre autres des intérêts reçus, ne sont pas encore taxés.

4.- EQUILIBRES SOCIAUX

Par son niveau de dépenses pour la protection sociale (de 19,4 % du PIB en 2001), la Hongrie se situe bien au-dessous de la moyenne de l'UE-15 (26,4 %) et se trouve devancée par tous les pays de l'UE-25, sauf par l'Irlande (14 %) et la Slovaquie (17,9 %).

Selon les statistiques préliminaires harmonisées de l'Eurostat, la structure de ces dépenses (vieillesse 41,1 %, santé 27,5 %, famille et enfance 12,9 %, invalidité 10,1 %, chômage 3,4 %, pensions de survivants 1,5 %, aide au logement 2,5 %, autres formes de lutte contre l'exclusion sociale 1 %) est assez comparable à celle des dépenses dans l'UE-15 (vieillesse 41,3 %, santé 28,2 %, famille et enfance 8 %, invalidité 8 %, chômage 6,2 %, pensions de survivants 4,8 %, aide au logement 2,1 %, autres formes de lutte contre l'exclusion sociale 1,5 %). On remarquera que le poids des dépenses pour la famille et l'enfance est sensiblement plus élevé en Hongrie. Cela s'explique par la politique des autorités hongroises visant à

augmenter la natalité et contrecarrer ainsi le taux négatif de la croissance démographique observé depuis 1981.

Les indicateurs relatifs aux inégalités et à la pauvreté placent la Hongrie dans une position relativement favorable par rapport aux autres pays. D'après les dernières données disponibles de l'Eurostat, en 2001, le quintile supérieur de la population hongroise a reçu une part de la richesse nationale 3,4 fois plus élevée que le quintile inférieur. Ce ratio a été moins élevé que dans l'UE-15 (4,4). La Hongrie se retrouve au niveau de la Suède et en dessous de la France (4,0) et de la Pologne (4,5). Notons que le ratio moyen pour l'ensemble des dix nouveaux membres a été un peu moins élevé (4,3) que celui de l'UE-15.

Le coefficient de Gini (qui vaut 0 si la répartition des revenus est totalement égalitaire et qui tend vers 1 avec le creusement des inégalités), valait, en 2001, 0,23 pour la Hongrie, contre 0,28 pour l'UE-25, et indiquait que les inégalités y étaient restées parmi les plus modérées dans le groupe des dix nouveaux membres de l'UE. Remarquons au passage que parmi les pays où le coefficient Gini a été supérieur à la moyenne de l'UE-15, se trouvent l'Estonie (0,36), la Lituanie (0,34), la Lettonie (0,32), la Slovaquie (0,31) et la Pologne (0,30). Enfin, toujours en 2001, le taux de risque de pauvreté après transferts sociaux était moins prononcé en Hongrie (10 %) que dans l'Europe à 15 (15 %), ce qui vaut également pour les taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux, qui atteignaient respectivement 20 % et 24 %. Ces deux indicateurs font partie d'ensembles des « indicateurs de cohésion sociale » définis en décembre 2001 par le Conseil européen de Laeken, en vue de surveiller les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour le calcul du taux de risque de pauvreté, les pensions sont considérées comme des revenus et non comme des transferts sociaux. Ajoutons que 10 % des Hongrois vivaient en dessous d'un seuil de pauvreté fixé à 60 % du revenu national équivalent médian après transferts et que, si ces transferts sociaux n'avaient pas été effectués, ce pourcentage aurait été de 20 %. Les prestations sociales ont donc réduit de 50 % le pourcentage de personnes exposées à la pauvreté. En France, les taux de risque de pauvreté après et avant transferts sociaux étaient la même année,

respectivement, de 15 % et 24 %, soit égaux aux taux moyens des Quinze.

5.- AGRICULTURE

Le volume de la production agricole est toujours sensiblement inférieur à ce qu'il était avant le commencement des réformes. Ainsi, il n'avait atteint en 2001 que 80,6 % de son niveau de 1990 (93,7 % pour les cultures et 66,9 % pour l'élevage). Cette évolution indique une prédominance progressive des cultures sur l'élevage, qui tient aux changements intervenus dans la politique agricole et la consommation, ainsi qu'au fait que les productions végétales, tout en requérant moins d'investissements que l'élevage, sont plus rentables.

L'agriculture hongroise contribuait en 2003 pour 3,7 % au PIB, contre 30,7 % à l'industrie et 65,6 % aux services. Bien que n'absorbant que 5,5 % de l'emploi total (soit 215 700 personnes), elle continue à jouer un rôle important dans la société hongroise car plus de 2 millions de personnes (plus de 20 % de la population totale) restent engagées dans les activités agricoles d'une manière ou d'une autre (production pour l'autoconsommation, activité complémentaire, activité principale, ou encore, pour un très petit nombre d'individus, hobby).

Traditionnellement exportatrice nette de produits agricoles et agroalimentaires, la Hongrie n'a pas cessé d'afficher un excédent dans les échanges de ces catégories de produits tout au long des années 1990 et durant les premières années du nouveau millénaire. Néanmoins, la proportion de ces produits dans le commerce extérieur hongrois a diminué considérablement, passant d'environ 25 % des exportations et 7 % des importations à 7 % et 3 % respectivement, en 2003. Environ deux tiers des exportations agricoles hongroises concernent trois catégories de produits : la viande, les céréales, et les fruits et légumes transformés. Environ 55 % des importations sont concentrées sur les aliments pour les animaux, les produits tropicaux et les fruits et légumes transformés. Les principaux partenaires commerciaux de la Hongrie sont l'Allemagne, l'Autriche, la Roumanie, l'Italie et la Russie pour ses exportations, l'Allemagne, le Brésil, les Pays-Bas, la Pologne et l'Italie pour ses importations.

Pendant la période 2004-2006, l'UE devrait apporter une aide au développement rural s'élevant à 317,2 millions d'euros, dont 312,8 millions d'euros seront accordés par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), section « Orientation », et 4,4 millions d'euros par l'Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP). Les dépenses publiques totales, prévues pour la mise en œuvre du Programme opérationnel pour l'agriculture et le développement rural 2004-2006 (préparé par les autorités hongroises et approuvé par la Commission européenne), incluant la contribution du gouvernement hongrois, s'élèvent à

422,8 millions d'euros. Parmi les priorités de ce programme figurent l'amélioration de la compétitivité de la production de matières premières agricoles et de produits de la pêche, notamment par le biais d'aides aux investissements destinés à réduire les coûts de production et à améliorer la qualité des produits (241 millions d'euros) ; la modernisation de l'industrie agroalimentaire (59,1 millions d'euros) ; le développement des zones rurales (112 millions d'euros) ; l'assistance technique aux autorités, notamment pour informer les bénéficiaires potentiels de l'aide mise à leur disposition (10,5 millions d'euros).

Hongrie

III.– Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variation en % par rapport à l'année précédente)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
PIB	1,5	1,3	4,6	4,9	4,2	5,2	3,8	3,5	2,9	4
Production industrielle	4,6	3,4	11,1	12,5	10,4	18,1	3,6	2,7	6,4	9
Formation brute de capital fixe	-4,3	6,7	9,2	13,3	5,9	7,7	5,0	8,0	3,0	10
Consommation des ménages	-	-	-	-	5,9	4,4	5,7	10,3	7,6	3,5
Salaire réel moyen brut	-12,2	-5,0	4,9	3,6	2,5	1,5	6,4	13,6	9,2	-
Prix à la consommation	28,2	23,6	18,3	14,3	10,0	9,8	9,2	5,3	4,7	7
Solde des administrations publiques (% du PIB)	-	-	-	-	-	-3,0	-4,4	-9,3	-5,9	-5,2
Emploi total	-1,9	-0,8	0	0,7	3,1	1,0	0,3	0,1	1,3	-
Taux de chômage (% de la pop. active) – chômeurs enregistrés en fin d'année – moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	10,4	10,5	10,4	9,6 7,8	9,4 7,0	8,6 6,4	8,0 5,7	8,0 5,8	8,4 5,9	8 5,9

Sources : WIIW

(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 – Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (% par rapport à l'année précédente)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Salaire nominal brut	19,1	21,7	21,8	16,6	13,4	15,0	14,4	13,2	9,3
Salaire réel*	-5,7	-0,7	0,6	4,7	8,1	3,2	8,3	14,4	7,7
Productivité du travail	10,5	4,3	9,3	7,5	9,4	20,2	2,3	2,1	8,7
Coût salarial unitaire	9,7	16,4	11,3	8,4	3,7	-4,3	11,8	10,9	0,6
Coût salarial unitaire réel	-14,7	-4,8	-7,9	-2,7	-1,2	-14,1	5,9	12,1	-0,9

Sources : CEE/NU : Economic Surveys of Europe ; * : déflaté par l'indice des prix à la production

Tableau 3 – Echanges, balances extérieures, réserves, endettement

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Exportation de biens et services (var %) (a)	22,3	17,6	12,2	21,0	7,8	3,7	7,2	10,8
Importation de biens et services (var %) (a)	23,1	23,8	13,3	19,4	5,1	6,2	10,3	10,3
Balance commerciale (millions d'euros)	-1165	-1685	-2044	-3180	-2496	-2203	-2971	-2600
Balance courante (millions d'euros) (b)	-1812	-3026	-3531	-4380	-3613	-4900	-6488	-6900
Balance courante (en % du PIB) (b)	-4,5	-7,2	-7,8	-8,7	-6,2	-7,1	-8,9	-8,4
Réserves totales, or exclu, (millions d'euros)	7613	7977	10845	12038	12164	9887	10108	10500*
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	22,03	23,66	29,23	32,57	37,39	38,56	46,5	51,1*

Sources : WIIW ; (a) : comptes nationaux à prix constants ; (b) : nouvelle méthodologie ; * : juin 2004 ;

(e) : estimation ; (p) : prévision

I.- Evolution macro-économique

Toujours supérieure à 6 % depuis le début de la décennie, la croissance lettone est passée de 6,4 % en 2002 à 7,5 % en 2003. Elle a été tirée par une forte augmentation de la consommation et de la demande externe, dans un contexte de décélération de l'investissement, dans le courant de l'année. En dépit de la stabilisation du salaire mensuel brut moyen à 291 euros au début de 2004, la vigueur de la consommation est permise par la baisse du taux de chômage (10,6 %, en termes d'enquêtes emploi, en 2003, soit le niveau le plus bas depuis qu'existent ces enquêtes) et, surtout, l'envolée des crédits à la consommation.

L'année 2004 aura vu la poursuite d'un rythme de croissance soutenu, estimé à 7,5 %, et les prévisions pour 2005 sont actuellement de l'ordre de 6,5 % du PIB. Au premier semestre de 2004, le PIB, tiré notamment par la construction (+12 %) et le commerce de détail (+14 %, avec des pics dans les secteurs de l'habillement et l'alimentaire), a crû de plus de 8 %. L'augmentation de la production industrielle est du même ordre, le secteur des produits chimiques enregistrant une augmentation de 49 % en glissement annuel au premier semestre 2004. Le blocage des livraisons de pétrole russe par pipeline perdure depuis 2002 et, si l'activité du port de Ventspils est affectée négativement, elle reste soutenue par le transit par rail notamment.

La croissance continue d'être tirée par la demande externe. Les exportations, soutenues par la dépréciation du lat (qui est lié au DTS, panier de monnaies dominé par le dollar) par rapport à l'euro, ont crû de près d'un quart en glissement annuel au premier semestre. Si les exportations à destination de l'UE représentent désormais près de 80 % du total, celles qui vont vers la CEI sont les principales bénéficiaires de l'évolution actuelle. Elles ont quasiment doublé en un an et pèsent 14 % du total. Les exportations restent dominées par la part écrasante du bois et de ses dérivés (plus de 35 %). Le secteur du tourisme continue sa progression et devrait franchir le cap des 3 millions de personnes en 2004. Avec une croissance de 20 %, il représente désormais près de 4 % du PIB.

A coté de ces évolutions positives, différents indicateurs rendent la situation lettone fragile. La reprise de l'inflation, tout d'abord, plus marquée que dans les pays voisins. Après avoir atteint son niveau le plus bas en 2002 avec 1,9 %, le taux d'inflation letton est passé à 2,9 % en 2003 et a atteint 7,8 % en glissement annuel en août 2004. Si une partie de l'inflation s'explique par des augmentations de taux d'accises liées à l'entrée dans l'UE, le rattrapage ou l'expansion du crédit, d'autres facteurs sont plus préoccupants. L'augmentation des taux d'intérêt par la Banque centrale au printemps dernier n'a ainsi pas permis de calmer les tendances à la surchauffe, et les pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs causent une pression à la hausse sur les salaires. En outre, le secteur de l'immobilier continue sa croissance exubérante. Au premier semestre 2004, les prix ont encore crû de 38 %, hissant le centre de Riga parmi les capitales les plus chères d'Europe.

Grâce aux recettes liées à la croissance, le déficit des finances publiques est resté contrôlé, avec 1,8 % du PIB en 2003. En revanche, le déficit du compte courant devient préoccupant. De 7 % du PIB en 2002, il est passé à 8,6 % en 2003, du fait notamment d'une croissance des importations plus forte que celle des exportations, et il pourrait dépasser 10 % en 2004. En 2003, les IDE ont régressé, ne couvrant plus que 38 % du déficit du compte courant. Il faut signaler que durant la même année, les investissements nets de portefeuille, plus volatils, ont très fortement augmenté, dépassant en volume les IDE pour s'établir à 1,9 % du PIB. La dette des administrations publiques poursuit son accroissement. Egale à zéro au moment du retour à l'indépendance, elle devrait passer la barre des 15 % en 2004, ce qui reste cependant très loin de

la limite fixée par les critères de convergence. Enfin, la rapidité de la croissance du crédit, si elle est un moteur de la consommation, est également une source de fragilité.

Le gouvernement et la banque centrale ont annoncé leur intention de lier le lat à l'euro à compter du 1^{er} janvier 2005 et d'entrer dans le mécanisme de change européen (MCE II) à la même date. De ce fait, l'entrée dans la zone euro pourrait intervenir à partir du 1^{er} janvier 2007, mais le gouvernement affiche la date de 2008. La récente envolée du taux d'inflation et la dégradation du solde du compte courant pourraient entraîner un réajustement du taux de change letton au moment de l'entrée dans le MCE II. Une telle évolution, suggérée par la Banque centrale au début du mois de septembre, pourrait conduire à des anticipations menaçant la stabilité financière lettone dans les prochains mois. Dans une étude publiée en août, le FMI se prononçait en faveur du maintien du taux de change actuel, sauf en cas de dépréciation forte du dollar face à l'euro d'ici la fin de l'année.

II.– Etat des réformes structurelles

1.– SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

Les actifs des institutions financières ont crû rapidement, s'élevant à 94 % du PIB au début de 2004, alors qu'ils n'en représentaient que 59 % trois ans plus tôt. L'activité bancaire reste le secteur financier dominant, les banques comptant pour 90 % des actifs financiers, le reste étant partagé essentiellement par les compagnies d'assurance et de crédit-bail.

En septembre 2004, la Lettonie comptait vingt-trois banques actives. Les banques étrangères disposant de sièges sociaux dans l'UE détenaient 54 % de leur capital, le reste appartenant à des intérêts privés locaux, à l'exception de 6,5 % appartenant à l'Etat, encore actionnaire, notamment, de la Latvijas Hipoteku un Zemes Bank. Le degré de concentration est élevé, mais moins significatif que dans les deux autres Etats baltes, les cinq premières banques comptabilisant environ 50 % des actifs. En 2004, la banque Ukrainian Privatbank a acquis 95 % de la banque lettone Paritate Bank. D'autre part, la principale banque lettone en termes d'actifs, Parex, a ouvert une filiale en Ukraine. Elle a également acquis une banque suisse, la Anlage & Privatbank et a ouvert un bureau de représentation au Japon.

Le crédit-bail continue sa forte expansion et représente à présent 2 % du PIB en volume. Certains analystes craignent une surchauffe du secteur du crédit. En effet, les prêts au secteur privé ont crû de 40 % en glissement annuel en février 2004, et les prêts aux ménages de 77 % en 2003, troisième année

successive de croissance supérieure à 50 %, du fait notamment de l'augmentation rapide des prêts immobiliers, liée à la baisse des taux d'intérêt et à l'enrichissement des ménages. Mais le ratio d'endettement des ménages par rapport au PIB n'était que de 21 % contre 57 % en moyenne dans l'Union européenne. La part des dépôts des non-résidents atteignait 54 % en 2003.

Le secteur de l'assurance reste peu développé, ne représentant que 2 % du PIB et enregistrant une progression limitée en 2003.

La bourse de Riga, propriété du groupe nordique Omhex, s'appelle désormais OMX-Riga Stock Exchange. Après une mauvaise année 2002, l'indice boursier local (RIGSE) a gagné 47 % en 2003 et plus de 16 % au cours des huit premiers mois de 2004.

2.– SYSTEME PRODUCTIF

L'environnement économique va gagner en transparence avec la réforme en cours du droit commercial qui implique le réenregistrement de toutes les sociétés lettonnes avant le 31 décembre 2004, faute de quoi elles seront radiées. Il ne restera plus que cinq des treize types de sociétés existant, ce qui devrait permettre une connaissance plus précise de leurs activités et de leurs associés. Au milieu de l'été 2004, seulement 17 000 des 137 000 sociétés enregistrées en Lettonie avaient effectué cette démarche. D'une manière générale, le développement du secteur productif reste handicapé par le faible niveau des dépenses en recherche et

développement, inférieur à 0,5 % du PIB, soit le chiffre le plus bas de l'Union européenne. La Lettonie se singularise aussi par le plus faible taux de brevets enregistrés.

Le secteur du transit représente 14,5 % de la valeur ajoutée de l'économie lettone. Son développement est actuellement entravé par les tarifs ferroviaires discriminatoires mis en place par la Russie sur les lignes en direction des ports baltes. Ainsi, alors que le fret vers les ports russes sur la Baltique a crû de plus de 18 millions de tonnes au premier semestre 2004, le volume traité par les ports estoniens et lettons n'a progressé que d'un million de tonnes. Néanmoins, le développement du port de Liepaja est en cours. Troisième port de Lettonie, spécialisé dans le secteur du bois et des métaux, il va bénéficier d'un investissement d'environ 50 millions d'euros permettant son agrandissement.

Les discussions sont toujours en cours pour la vente des 38 % de la société Ventspils Nafta encore détenus par l'Etat. L'encadrement de la société souhaiterait faire appel à des investisseurs russes, solution considérée comme le seul moyen d'obtenir la reprise des livraisons par pipeline du terminal pétrolier qu'elle contrôle et qui sont interrompues depuis décembre 2002. L'acquisition de ces parts est effectivement la condition posée par la Russie, mais le gouvernement letton ne semble pas y trouver les garanties financières et de sécurité suffisantes. Ventspils Nafta détient près de 50 % de la compagnie de navigation lettone Lasco, deuxième société lettone et centième société d'Europe de l'Est selon un indicateur établi par le *Financial Time*. Celle-ci a considérablement rénové sa flotte avec l'achat au début de 2004 de quatorze nouveaux tankers.

Dans le secteur des télécommunications, les relations entre Telia Sonera et l'Etat letton sont restées tendues au printemps 2004, en raison du litige au sujet de la société Lattelekom, détenue à raison de 49 % par l'actionnaire nordique et 51 % par l'Etat. Toutes les lignes téléphoniques seront numériques d'ici 2007. Le secteur de la distribution continue sa réorganisation. Ainsi, la société lituanienne VP a commencé durant l'été la construction d'un centre commercial d'envergure à Riga pour un investissement estimé à plus de 130 millions d'euros. La société VP va également déménager son siège social de Vilnius à Riga, en cohérence

avec sa stratégie de développement sur le marché balte.

3.- GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Le taux de l'impôt sur les sociétés a été ramené à 15 % le 1^{er} janvier 2004. Il s'agit, conjointement avec la Lituanie, et après l'Irlande, du taux le plus bas de l'UE. L'année 2004 a été l'occasion de différents débats sur la poursuite de sa baisse, régulière depuis 2002, mais une pause paraît désormais envisagée. Par ailleurs, les travaux d'un groupe de travail *ad hoc* sur l'impôt sur les sociétés ont montré que l'abattement de 40 % accordé lors d'investissements supérieurs à 10 millions de lats (15,4 millions d'euros) n'a pas produit les effets escomptés en terme d'augmentation des investissements. Il pourrait donc être supprimé dans le budget 2005. En 2002, le taux des prélèvements obligatoires s'établissait à 31,1 %.

L'efficacité des services publics lettons a longtemps été amoindrie par l'importance de la corruption. En novembre 2002, un nouvel office de lutte contre cette corruption a été créé avec l'objectif de coordonner toutes les actions menées. Mais sa politisation, attestée par le changement d'encadrement après le changement de Premier ministre au printemps 2004, en a affaibli la crédibilité.

Faisant suite à l'intégration dans l'Union, certaines difficultés persistent dans le franchissement des frontières orientales avec la Russie (notamment les postes frontières de Terehova et Grebneva) et la Biélorussie (où d'importants délais sont enregistrés). Par ailleurs, de nouvelles infrastructures douanières doivent être livrées en novembre 2004 dans les principaux ports et gares du pays, afin de se conformer aux niveaux de l'UE en matière de sécurité alimentaire et vétérinaire. Actuellement, le transit du fret alimentaire par le port de Riga a été stoppé et le flux passe par les ports lituaniens et estoniens qui s'étaient mieux préparés aux conséquences de l'élargissement.

4.- EQUILIBRES SOCIAUX

Si la Lettonie reste le pays dont la richesse par habitant est la plus faible de l'Union, le rattrapage figure parmi les plus rapides. Alors qu'en 1995, le PIB letton par habitant ne

représentait que 30 % de la moyenne des vingt-cinq pays actuellement membres l'Union, les derniers chiffres diffusés par Eurostat font état de 46,2 % en 2003. Mais la Lettonie stagnait au 50^e rang mondial de l'indicateur de développement humain des Nations unies, soit le dernier rang de l'Union à 25 en 2004.

Elle dispose à la fois, au sein de l'UE, du plus faible revenu minimum et de la plus forte part de population percevant ce revenu minimum, qui s'élève à 80 lats (121 euros) et concerne 15,4 % des salariés. Cela pourrait tenir à l'existence d'une économie informelle encore importante, dans laquelle le salaire est partiellement versé en espèces afin d'éviter les contributions sociales et l'impôt sur le revenu. Le gouvernement a néanmoins annoncé son intention de porter ce salaire minimum à 140 euros d'ici 2010. En 2002, le revenu moyen du quintile de la population disposant des revenus les plus élevés était 5,5 fois supérieur à celui du quintile disposant des revenus les plus bas, soit un niveau d'inégalités nettement plus élevé que dans l'UE où ce rapport est, en moyenne, de 4,4.

5.- AGRICULTURE

En 2003, l'agriculture lettone n'assurait plus que 2,9 % du PIB, mais employait 15 % de la population active selon les calculs de la Commission européenne. Cependant, la part de l'industrie forestière dans le PIB n'a cessé de croître, représentant 1,7 % du PIB et employant plus de 4 % de la population active en 2003. Les rendements de la production végétale restent les plus bas de l'UE, mais la production de viande a connu une reprise en 2002, tirée notamment par le secteur porcin.

Les subventions de l'Etat à l'agriculture ont augmenté de 30 % en 2003, pour dépasser 65 millions d'euros.

L'intégration dans l'Union européenne a entraîné différentes évolutions dans le secteur. Ainsi, depuis le 1^{er} mai 2004, les citoyens de l'UE peuvent acquérir des terrains en Lettonie. Une période de transition est néanmoins ménagée jusqu'en 2011, pendant laquelle il faudra que le citoyen européen acquéreur se livre à une activité commerciale dans le pays et que son principal secteur d'activité ne soit ni l'agriculture ni l'exploitation forestière. De plus, il a été mis fin aux différentes mesures de protection de la production de porc, qui avaient été maintenues vis-à-vis des deux autres Etats baltes et aggravées à l'égard de la Pologne au début de 2004. La Lettonie, productrice de sucre raffiné, a voté contre la réforme de l'industrie sucrière européenne. Avant l'accession à l'UE, seul le sucre local pouvait être utilisé par l'industrie alimentaire. Dorénavant, les deux principales compagnies sucrières lettones sont fragilisées par la concurrence. La distribution des fonds dans le cadre de la politique agricole commune répond à une attente forte et, avant même la fin de l'été, plusieurs programmes avaient atteint leurs limites de financement.

Enfin, dans le cadre du blocus russe des importations alimentaires en provenance de l'Union européenne sans certificat vétérinaire commun, les entreprises agroalimentaires lettones ont eu plus de succès que d'autres nouveaux membres de l'UE pour obtenir les autorisations des services vétérinaires russes. Ainsi, au début du mois de septembre, 58 % des entreprises candidates ont été retenues contre à peine 25 % en République tchèque.

Lettonie

III.– Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
PIB	3,3	6,9	8,0	6,4	7,5	7,5
Production industrielle	-5,4	4,7	9,2	5,8	6,5	7,9*
Formation brute de capital fixe	-6,8	10,2	11,4	13,0	7,4	12,0
Consommation des ménages	3,7	7,4	7,8	6,9	8,0	6,5
Salaire réel moyen brut	2,9	3,0	3,5	6,0	–	–
Prix à la consommation	2,4	2,6	2,5	1,9	2,9	7,8**
Solde des adm. publiques (% du PIB)	-5,3	-2,7	-1,6	-2,7	-1,8	-2
Emploi total	-1,8	-2,8	2,2	2,8	1,8	–
Taux de chômage (% de la pop. active)						
– chômeurs enregistrés en fin d'année	9,1	7,8	7,7	8,5	8,6	9
– moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	14,2	14,5	13,1	12,0	10,6	11,5***

Sources : WIIW ; * : 1^{er} semestre ; ** : août 2004 ; *** : 1^{er} trimestre
(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Exportations de marchandises (var. %) (en euros)	-1,0	25,4	10,9	10,2	2,9	23,8*
Importations de marchandises (var. %) (en euros)	-2,2	23,5	17,8	6,8	7,5	24,9*
Balance commerciale (en % PIB) (a)	18,4	-18,1	-17,5	-16,1	-21,8	-21,9*
Balance courante (en % PIB)	-9,0	-6,4	-8,9	-7,0	-8,6	-9,5**
Réserves, or exclu (millions d'euros)	832	915	1307	1209	1150	1358***(a)
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	3,79	5,06	6,33	6,78	7,34	–

Sources : WIIW ; (a) : Banque centrale, office statistique et ministère de l'Economie de Lettonie ; * : 1^{er} semestre ; ** : 1^{er} trimestre ; *** : septembre 2004

I.- Evolution macro-économique

Atteignant 9 % du PIB en 2003, après 6,8 % en 2002, la croissance lituanienne, tirée notamment par la demande interne, continue de faire de ce pays le plus dynamique de l'Union européenne. Cette tendance s'est poursuivie au premier semestre 2004, avec un gain de 7,3 % en glissement annuel et des prévisions pour l'ensemble de l'année actuellement fixées à plus de 7 %. En 2003, les moteurs de la croissance ont été les services de distribution d'eau, de gaz et d'électricité (+25 %) et la construction (+17 %). La production industrielle a crû de plus de 16 % en 2003, avec des pics de croissance très élevés dans certains secteurs comme les équipements électriques (+58 %) et les équipements de communication (+36 %). La croissance de la production industrielle se poursuit sur le même rythme au premier semestre 2004. Le détail des évolutions internes montre la mutation en cours de l'économie lituanienne, les équipements de communication continuant leur progression (+51 %), alors que le secteur du cuir s'effondre (-54 %).

La consommation des ménages reste un moteur de la croissance, illustré par une augmentation de 12 % du commerce de détail au premier semestre 2004, avec notamment une progression sensible du commerce des meubles et de l'électroménager. Cette évolution est permise par l'augmentation des salaires dont le niveau moyen en termes bruts s'établissait à 332 euros au début de l'été dans un contexte d'augmentation des crédits à la consommation et de réduction du chômage. Celui-ci, mesuré à l'aide des enquêtes emploi, a été ramené à 12,4 % en 2003, soit son niveau le plus bas depuis que ces enquêtes ont été mises en place.

Après avoir été négatif en 2003, le taux d'inflation redevient positif en 2004, avec un niveau de 1,9 % en glissement annuel au mois de juillet. Cette situation a joué en faveur de l'investissement puisqu'elle a permis la baisse des taux d'intérêts réels, le taux à trois mois (Vilior) restant relativement stable à 2,77 % à la fin de septembre 2004. Le marché immobilier est en forte croissance, les transactions ayant augmenté de près de 50 % en glissement annuel au premier semestre 2004. Quant au niveau du déficit des finances publiques qui était de 1,7 % du PIB en 2003, il devrait rester inférieur à 2 % en 2004. Cette évolution permet un recul de la dette publique lituanienne qui s'établit désormais à 22 % du PIB.

Le commerce extérieur continue sa progression. Les exportations (comptabilisées en euros) ont crû d'un peu plus de 6 % en 2003, alors que les importations augmentaient d'un peu plus de 5 %. La Lituanie est le pays qui, de tous ceux de l'Union européenne, a conservé les liens les plus étroits en matière de commerce extérieur avec la Russie, qui reste son principal client (10,2 % du total en 2003) et son premier fournisseur (22,3 % du total) avec des échanges plus de deux fois supérieurs à ceux qui sont enregistrés par la Lettonie et l'Estonie. Au premier semestre 2004, les exportations comme les importations, favorisées par le développement des activités de transformation du pétrole et des métaux, ont enregistré une croissance supérieure à 15 %. Avec l'augmentation de la production de la raffinerie de Mazeikiu Nafta, les combustibles minéraux représentent désormais près du quart des exportations lituaniennes. L'importance de cette usine pour l'économie lituanienne est un facteur de fragilité car elle est détenue à 54 % par le pétrolier russe loukos, qui fait actuellement l'objet d'une procédure judiciaire en Russie. Le déficit du compte courant, qui était de 6,6 % du PIB en 2003, a atteint 9 % au premier trimestre 2004, soit le niveau le plus élevé depuis cinq ans, mais néanmoins inférieur à ce qu'il est chez ses voisins baltes.

L'entrée de la Lituanie le 27 juin dernier dans le mécanisme de change européen (MCE II) avec maintien du taux de change existant (1 euro = 3,4528 litas), lui permet d'envisager une entrée

dans la zone euro au 1^{er} janvier 2007. Le pays a déclaré vouloir conserver son taux de change fixe d'ici là, sans utiliser la marge de manœuvre autorisée de +/-15 %. Actuellement, la Lituanie est le seul nouveau membre satisfaisant à tous les critères de convergence requis. La perspective d'une entrée proche de la Lituanie dans la zone euro pourrait être un facteur d'accroissement des investissements directs étrangers, qui restent les plus faibles de la région, avec 1 196 euros par habitant, en stock, au premier trimestre 2004, soit près de quatre fois moins qu'en Estonie. Les flux d'IDE ont baissé de 23 % en 2003 et ne représentent plus que 0,2 % du PIB.

Néanmoins, à la différence de ce qui se passe en Lettonie et en Estonie, la majorité des IDE reçus par la Lituanie constituent de nouveaux investissements et non des réinvestissements par des firmes étrangères déjà installées.

II.- Etat des réformes structurelles

1.- SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

Il y avait dix banques commerciales ainsi que deux filiales de banques étrangères et soixante et une banques coopératives à l'automne 2004. Les trois banques principales se partagent 71 % d'un marché totalement privatisé depuis 2002, où la part des capitaux étrangers dépasse 80 %. En 2004, la banque Ukios Bankas a ouvert une filiale à Moscou et une en Ukraine. La banque russe Konversbank a acquis la majorité des parts de la quatrième banque lituanienne, Snoras, au printemps 2004. Si le secteur bancaire lituanien est encore moins développé que celui des autres Etats baltes, le rattrapage est rapide. Progressivement, il gagne des parts de marché sur le transit financier en provenance de la CEI. A la fin de juillet 2004, le total des actifs du secteur bancaire lituanien atteignait 6,9 milliards d'euros, soit une progression de près de 30 % en glissement annuel. Le profit total des banques lituaniennes est en augmentation de 7 % en glissement annuel au premier semestre 2004, s'établissant à près de 39 millions d'euros. Malgré le rapide développement du système bancaire lituanien, les actifs bancaires ne représentent que 40 % du PIB contre environ 100 % dans les anciens pays de l'Union européenne. Si la croissance des prêts consentis par les banques est très forte et devrait augmenter de plus de 30 % en 2004, le ratio de l'encours total des prêts sur le PIB est encore le plus bas de toute l'UE avec 25,2 % contre 160 % dans la zone euro.

Le secteur de l'assurance poursuit son essor avec une croissance des primes collectées de plus de 14 % en glissement

annuel en août 2004. La part de l'assurance vie augmente, comptant désormais pour 22 % du secteur.

Suite à son rachat en mars par le groupe nordique Ohmex qui en détient désormais 81 %, la bourse de Lituanie a changé de nom en septembre pour s'appeler désormais OMX-Vilnius Stock Exchange. Cette évolution va permettre des cotations communes avec les marchés lettons, estoniens, finlandais et suédois. La capitalisation de la bourse lituanienne a crû de plus de 11 % durant les neuf premiers mois de 2004, avec une progression de l'indice principal dépassant 20 %.

2.- SYSTEME PRODUCTIF

Les privatisations se poursuivent en Lituanie. Ainsi, celle de la compagnie aérienne nationale Lithuanian Airlines, retardée depuis plusieurs années, devrait intervenir en 2005, dans un contexte d'augmentation forte du nombre de passagers transportés au premier semestre 2004 (+24 %). Des privatisations partielles devraient intervenir durant l'année 2005 dans le secteur ferroviaire. En outre, par le biais de ses filiales locales, le groupe français Dalkia gère à présent le chauffage urbain de Vilnius et celui de dix autres agglomérations lituaniennes, soit plus de la moitié du réseau.

Dans le secteur de l'énergie, la première tranche de la centrale nucléaire d'Ignalina doit être fermée à la fin de 2004 et la seconde en 2009. Près de 300 millions d'euros provenant de donateurs étrangers vont être investis pour accompagner cette fermeture. De ce fait, les

moyens alternatifs d'approvisionnement se développent. Ainsi, la seule station hydro-électrique balte, Kruonis Hydropump, va être nettement agrandie. De plus, des discussions restent en cours avec la Pologne pour un raccordement électrique des deux pays dont le coût est estimé à plus de 400 millions d'euros. Il doit permettre à la Lituanie d'être reliée au système d'électricité de l'Europe de l'Ouest et ainsi de se libérer de l'emprise russe dans ses approvisionnements. Enfin, un accord est intervenu entre la Lituanie et Gazprom en mars pour la vente de 34 % du gazier lituanien Lietuvos Dujos, assortie d'un engagement d'approvisionnement en gaz pendant dix ans. Cette évolution, qui met fin à deux années de négociations, doit aussi permettre la construction d'un nouveau pipeline permettant la liaison entre la Russie et l'enclave de Kaliningrad d'ici la fin de 2005.

Le secteur du transport, de l'entreposage et des communications compte pour 13,7 % de la valeur ajoutée de l'économie lituanienne. Plus encore que ses deux voisins baltes, la Lituanie a beaucoup souffert de la mise en place de tarifs discriminatoires par la Russie pour les lignes de chemin de fer à destination des ports baltes. Dans certains cas, les tarifs pratiqués sont deux à trois fois supérieurs à ceux qui sont appliqués pour les ports russes sur la Baltique (Saint-Petersbourg, Primorsk et Kaliningrad). Ainsi, les expéditions russes par rail au port de Klaipeda ont-elles baissé de près de 50 % au premier semestre 2004. L'augmentation des tarifs pour le transit ferroviaire en Lituanie entre la Russie et l'enclave de Kaliningrad n'a pas permis une amélioration de la situation. De plus, du fait de la crise du pétrolier russe loukos, qui est son principal investisseur, la société Mazeikiu Nafta a ajusté ses prévisions d'exportation de pétrole brut de 13 à 10 millions de tonnes pour l'année 2004. La crainte existe en Lituanie que la reprise en main par l'Etat russe de son actionnaire principal loukos implique une dépendance plus grande de la Lituanie envers la Russie.

Certains secteurs de pointe connaissent un développement rapide. C'est le cas de la fabrication de téléviseurs, où la société STT double sa production chaque année depuis 2002. Elle devrait vendre près de 1,5 million de téléviseurs cette année, dont une part substantielle d'écrans à cristaux liquides, et devenir de ce fait un acteur majeur du continent européen.

3.- GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Selon un rapport d'Eurostat, la Lituanie présente la plus faible pression fiscale des Etats baltes, et l'une des plus faibles de l'Union européenne, avec un total des prélèvements obligatoires équivalent à 28,8 % du PIB en 2002, alors que la moyenne européenne était supérieure à 40 %. Le taux de l'impôt sur les sociétés n'est que de 15 % en Lituanie, soit le plus faible de l'UE avec la Lettonie après l'Irlande.

En 2005, le budget lituanien devrait croître d'environ 15 % du fait essentiellement de l'augmentation des fonds communautaires et des cofinancements induits. Entre 2004 et 2006, la Lituanie va recevoir environ 430 millions d'euros de l'UE pour la restructuration des infrastructures de transport. L'essentiel de ces fonds ira à la construction des routes et à l'amélioration des voies ferrées. Selon les estimations, les fonds structurels de l'UE devraient conduire à une augmentation du PIB allant de 1,2 point cette année à 1,8 point en 2006.

La Lituanie est le meilleur élève de l'UE pour l'application des directives communautaires, puisque le pourcentage des directives qui ne sont pas transposées en droit interne dépasse à peine 1 %. Des progrès ont été accomplis en matière de lutte contre la corruption. Mais différentes actions, notamment au moment des élections, ont semé le doute dans la population sur les finalités réelle d'une lutte aux accents politiques. Cette situation explique en partie la démission du chef de l'unité de lutte contre la corruption au début du mois de septembre.

4.- EQUILIBRES SOCIAUX

En 2004, la Lituanie se plaçait au 41^e rang pour l'indicateur de développement humain des Nations unies, dépassant désormais la Lettonie et la Slovaquie. La progression de son PIB par habitant est également rapide et celui-ci devrait dépasser le seuil de 50 % de la moyenne de l'UE en 2005. En 2002, le revenu moyen du quintile de la population disposant des revenus les plus élevés était 4,9 fois supérieur à celui du quintile de la population disposant des revenus les plus faibles, soit le niveau d'inégalités le plus faible des Etats baltes.

Différents indicateurs témoignent néanmoins

encore de tensions dans la société lituanienne. Ainsi, en 2003, le pays comptait parmi les membres de l'UE dont le chômage de longue durée (supérieure à un an) était le plus élevé et touchait un peu plus de 6 % de la population active, dépassé en cela seulement par la Slovaquie et la Pologne. Le salaire minimum lituanien restait, avec celui de la Lettonie, au plus bas niveau de l'UE avec 125 euros au début de 2004. Enfin, encore supérieure à 25 %, la part de l'alimentation dans les dépenses de consommation des ménages est la plus forte de l'Union.

Cette situation et la tenue d'élections législatives en octobre 2004 expliquent la volonté du gouvernement de concentrer les priorités du budget 2005 sur le secteur social. Ainsi, le niveau des retraites devrait augmenter pour atteindre 410 litas (environ 119 euros) par mois. Une prime de rentrée scolaire de 125 litas par enfants doit en outre être conférée aux 100 000 ménages ayant les revenus les plus faibles.

5.- AGRICULTURE

En 2003, l'agriculture ne participait plus que pour 2,1 % au PIB, selon les calculs de la Commission européenne, mais occupait encore 18,6 % de la population active, soit le

niveau le plus élevé de l'UE après la Pologne. Près de la moitié de la production agricole est exportée vers la CEI et les autres Etats baltes. L'année 2003 a vu la poursuite de la progression de la production agricole enregistrée depuis 2002 (8 %). Les rendements de la production végétale, initialement bas, augmentent très rapidement : ceux de la production de céréales ont en particulier progressé de 50 % entre 1999 et 2003. En 2003, la production animale a continué une croissance entamée en 2001. La production de viande a ainsi augmenté de près de 13 % en 2003, tirée notamment par la forte croissance du secteur des volailles, dont la production est la plus élevée depuis sept ans.

Suite à l'adhésion à l'Union européenne, la Lituanie a amendé sa loi sur la vente de terres agricoles pour en permettre l'acquisition par les citoyens de l'UE. Les étrangers non résidents ne pourront cependant en acquérir qu'à partir de 2011.

La mise en place des mécanismes de financement de la politique agricole commune a connu des débuts difficiles. En effet, alors que les agriculteurs lituaniens pouvaient bénéficier de 174 millions d'euros de subventions pour les cultures, moins de la moitié avaient déposé un dossier avant la date limite fixée au début du mois de juin.

Lituanie

III.- Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
PIB	-1,7	3,9	6,4	6,8	9,0	7,5*
Production industrielle	-9,9	2,2	16,0	3,1	16,1	13,4**
Formation brute de capital fixe	-6,1	-9,0	13,5	8,7	11,4	15,0
Consommation des ménages	3,2	6,4	4,0	6,2	11,1	7,0
Salaire réel moyen brut	4,8	-5,1	-0,3	3,8	7,8	-
Prix à la consommation	0,8	1,0	1,3	0,3	-1,2	1,9***
Solde des adm. publiques (% du PIB)	-5,7	-2,6	-2,1	-1,4	-1,7	-1,9*
Emploi total	0,1	-12,6	-3,3	4,0	2,3	-
Taux de chômage (% de la pop. active)						
– chômeurs enregistrés en fin d'année	10	12,6	12,9	10,9	7,7	7,5
– moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	14,1	16,4	17,4	13,8	12,4	13,0**

Sources : WIIW ; * : prévision d'expert ; ** : 1^{er} semestre ; *** : juillet 2004
(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Exportations de marchandises (var %) (en euros)	-16,3	48,9	24,3	16,5	6,2	15,5*
Importations de marchandises (var %) (en euros)	-12,4	31,1	19,5	16,0	5,3	15,2*
Balance commerciale (en % PIB) (a)	16,8	-12,5	-9,3	-9,8	-14,1	-13,7*
Balance courante (en % PIB)	-11,0	-5,9	-4,7	-5,2	-6,6	-9,0**
Réserves, or exclu (millions d'euros)	1187	1410	1835	2253	2697	2743***(a)
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	4,50	5,22	5,97	5,95	6,91	-

Sources : WIIW ; (a) : Banque centrale de Lituanie ; * : 1^{er} semestre ; ** : 1^{er} trimestre ; *** : septembre 2004

I.– Evolution macro-économique

La Pologne présente aujourd'hui une image contrastée. Certes, le pays connaît une très nette accélération de la croissance depuis le second semestre 2002 : en glissement annuel, le taux de croissance réel du PIB est en effet passé de 1,8 % au troisième trimestre 2002 à 4,7 % au dernier trimestre 2003. En moyenne annuelle, la croissance s'établit à 3,7 % en 2003, contre 1,4 % en 2002.

Pour la deuxième année consécutive, la consommation des ménages reste le principal moteur de la reprise, avec une contribution à la croissance du PIB de 2 points en 2003 (2,1 points en 2002). Mais le signe le plus positif pour l'économie polonaise est sans doute la reprise – même si elle est encore timide – de l'investissement aux troisième et quatrième trimestres 2003 (respectivement +0,4 % et +0,1 % en glissement annuel). Après neuf trimestres consécutifs de baisse (conduisant à un recul de près de 15 points en termes cumulés), cette reprise traduit le retournement des anticipations des entreprises ; la contribution de l'investissement à la croissance du PIB reste cependant négative sur l'ensemble de l'année 2003 (-0,2 point), mais elle est en nette régression par rapport à 2002 (-1,2 point). Autre signe de l'entrée dans la phase ascendante d'un cycle économique, les entreprises ont été amenées à réduire significativement leurs stocks, ce qui a contribué à hauteur de 0,5 point à la croissance du PIB en 2003.

Le commerce extérieur a également contribué à l'accélération de la croissance en 2003 en apportant 1,3 point de PIB, contre 0,5 point en 2002. En effet, les exportations de marchandises mesurées en euros ont progressé à un rythme (+9,1 %) près de trois fois supérieur à celui des importations (+3,3 %). Cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle a été obtenue alors que le principal partenaire commercial de la Pologne, l'Allemagne – qui assure un tiers de ses exportations et un quart de ses importations –, a enregistré un recul de 0,1 % de son PIB en 2003. Ce dynamisme s'explique par les effets conjugués d'une nette dépréciation du zloty par rapport à l'euro depuis le second semestre 2001, d'une inflation très basse (0,8 % en moyenne annuelle en 2003) et d'une diminution sensible des coûts salariaux unitaires obtenue grâce à des gains de productivité importants.

L'amélioration du solde commercial a aussi permis de limiter le déficit de la balance courante à 2 % du PIB en 2003 (contre 2,7 % en 2002), de sorte que les IDE nets continuent de couvrir très largement (à 93 %) le déficit courant en dépit de la poursuite de la tendance au recul des flux d'IDE entrants à un niveau de 3,7 milliards d'euros en 2003, recul très sensible par rapport au record de l'année 2000 qui avait enregistré plus de 10 milliards d'euros d'entrées d'IDE.

Au premier semestre 2004, la croissance économique s'est encore accélérée et a atteint 6,5 % en glissement annuel (selon les premières estimations de l'Office central de la statistique), grâce au renforcement de la consommation des ménages (+3,9 %), et surtout grâce à la confirmation de la reprise de l'investissement (+3,4 %) qui permet d'élargir la base de la croissance. Cette relance de l'investissement a été vraisemblablement favorisée par la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés à 19 % (contre 27 % auparavant) inscrite au budget 2004, qui avait précisément pour but de contribuer à restaurer la marge d'autofinancement des entreprises. Cette baisse de la pression fiscale avait également été étendue aux entreprises individuelles – qui en tant qu'entreprises non constituées en sociétés étaient soumises au barème progressif de l'impôt sur le revenu comportant trois tranches, respectivement taxées à 19 %, 30 % et 40 % – en leur ouvrant le droit d'opter pour un impôt linéaire de 19 %. Sur l'ensemble de l'année 2004, la Banque centrale prévoit un taux de croissance du PIB de 5,6 % en 2004 et 4,9 % en 2005.

Mais pour autant, cette reprise de la croissance n'a pas encore permis de dissiper durablement le spectre de trois crises qui se renforcent les unes les autres et menacent la jeune démocratie

polonaise : une crise politique, une crise sociale et une crise des finances publiques.

La crise politique est amorcée en mars 2003, lorsque le parti paysan (PSL) est exclu de la coalition formée avec le SLD (Parti social démocrate) et l'UP (Union du travail) à l'issue des élections législatives de septembre 2001. Ce divorce est motivé par le manque de soutien répété du PSL aux projets de loi présentés par la coalition de gauche, et par sa position ambiguë sur l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne. Privé de majorité absolue à la Diète, le gouvernement de Leszek Miller (SLD) est dès lors obligé de constituer des majorités de circonstance pour faire avancer ses projets.

Cette position fragile du Premier ministre devient tout à fait intenable en mars 2004. Leszek Miller ne recueille alors même plus 10 % d'opinions favorables dans les sondages, battant ainsi tous les records de ses prédécesseurs. L'impopularité du chef du gouvernement est exacerbée par la crise sociale qui couve : malgré la très nette amélioration de la conjoncture, le chômage reste à un niveau élevé (environ 20 % de la population active), en particulier à cause des restructurations drastiques qui se poursuivent dans les secteurs sensibles de l'industrie lourde.

La défiance de la population se nourrit également de plusieurs « affaires » de corruption présumée qui entachent des dirigeants du SLD, notamment « l'affaire Rywin », du nom de l'ancien président du conseil de surveillance de Canal+ Pologne. Leszek Miller est finalement contraint à la démission en mars 2004 – elle prendra effet au lendemain de l'adhésion à l'Union européenne, le 2 mai 2004 – lorsqu'une trentaine de députés et de sénateurs de son propre parti (le SLD) font sécession. Emmenés par le maréchal de la Diète, Marek Borowski, ils créent un nouveau parti de centre-gauche : Sociale-démocratie polonaise (SdPI) dont le programme se décline en trois mots d'ordre : intégrité de l'Etat, social-démocratie et Europe.

Le président Kwasniewski désigne alors un nouveau Premier ministre : Marek Belka (SLD), économiste libéral respecté et apprécié par les milieux d'affaires, qui a été ministre des Finances à deux reprises dans les gouvernements Cimoszewicz (en 1997) et Miller (en 2001-2002). Mais le SLD a implosé et l'opposition réclame des élections anticipées, de sorte que Marek Belka n'obtient pas la confiance de la Diète lors de son vote d'investiture le 14 mai 2004 (il ne recueille que 188 voix sur 460, alors qu'il a besoin au premier tour de la majorité absolue des députés, soit 231 voix). En l'absence de contre-proposition de l'Assemblée, le président Kwasniewski propose une nouvelle fois la candidature de Marek Belka le 11 juin (le vote d'investiture devant intervenir deux semaines plus tard). Celui-ci n'a plus alors besoin que d'une majorité simple pour s'imposer, faute de quoi, le Président serait amené à convoquer des élections anticipées (conformément à l'article 155 de la constitution), l'automne 2005 étant normalement le terme de la législature.

C'est dans ce contexte politique intérieur confus qu'ont lieu les premières élections au Parlement européen élargi, le 13 juin 2004. Elles sont marquées par un taux d'abstention record (près de 80 % en Pologne !) – comme dans de nombreux pays adhérents –, et par un vote sanction à l'égard de la coalition sociale démocrate au pouvoir : Plate-forme civique (PO) arrive très largement en tête avec 24 % des suffrages, tandis que les partis souverainistes font également une percée. Mais le message fort de ces élections reste la démobilisation inquiétante de l'électorat. Un mois et demi après l'adhésion à l'UE, la faiblesse du taux de participation (20,9 %) ne doit néanmoins pas être interprétée comme un désintérêt populaire pour les enjeux européens. Elle semble être davantage le symptôme d'une crise du politique au sein de la société polonaise : un nombre croissant de citoyens doutent de l'influence de leur vote sur l'évolution de la situation économique et sociale générale du pays, doute renforcé il est vrai par l'impression de « chaos politique » qui sévit alors, par la multiplication des « affaires » de corruption dont les médias se font l'écho, et, bien sûr, par la dégradation de la situation sociale du pays (le chômage arrive largement en tête des préoccupations des électeurs et est cité par 90 % des sondés).

En outre, les sondages d'opinion réalisés à la sortie des urnes révèlent que 78 % des personnes interrogées se plaignent d'une insuffisance d'information au sujet du rôle du Parlement européen dans la campagne électorale. De fait, les enjeux du scrutin étaient ailleurs. Ces élections ont été instrumentalisées par la majorité des partis comme un test « grandeur nature » dans la perspective

d'élections législatives anticipées. Elles se sont donc faites – comme dans bien d'autres pays d'ailleurs – sur des enjeux politiques nationaux et ont permis de mesurer les rapports de force en présence. Dans cette logique, il est vraisemblable que les très mauvais résultats obtenus par les partis issus de la coalition au pouvoir aient motivé leurs membres à voter le 24 juin (par 236 voix) la confiance au gouvernement Belka, même si les députés du SdPI ont conditionné leur soutien à un nouveau vote de confiance en octobre qui leur permettrait de sanctionner le Premier ministre au regard des engagements pris devant eux. Le 15 octobre 2004, M. Belka a donc redemandé la confiance de la Diète et l'a obtenue par 234 voix, grâce au soutien du SLD, de l'UP, du SdPI, avec l'appoint d'une trentaine de voix de petits partis et de non-inscrits. L'objectif de la gauche est bien de temporiser dans l'espoir que la forte croissance économique se traduise enfin de façon significative sur l'emploi. Il est donc vraisemblable que M. Belka restera en poste jusqu'au terme de la présente législature, et les élections parlementaires pourraient se tenir en juin 2005. Mais si la Pologne a mis un terme à la vacance du pouvoir qui menaçait, une autre crise couve toujours à court terme : celle des finances publiques.

Rappelons que le ratio dette publique sur PIB a connu une très forte augmentation en l'espace de deux ans, passant de 41 % en 2001 à 51,5 % en 2003 (les données sur les finances publiques présentées ici ont été élaborées selon la méthodologie des comptes nationaux polonais ; pour des données conformes aux normes comptables européennes, on se reportera à la deuxième partie de notre étude). Trois facteurs ont contribué à ce résultat. D'abord, le dérapage du déficit consolidé de l'ensemble des administrations publiques (administrations centrales et collectivités locales), respectivement de 5 % du PIB en 2001, 5,9 % en 2002, et 5,7 % en 2003, qui s'explique lui-même en partie par la conjoncture défavorable de 2001-2002. Ensuite, la faiblesse des recettes de privatisation qui se sont limitées à 0,4 point de PIB en 2003 (alors qu'elles ont représenté jusqu'à 3,7 points de PIB en 2000) ; elles ont surtout été très inférieures aux montants inscrits dans les lois de finances 2001, 2002 et 2003 (ne représentant respectivement que 64 %, 33 % et 40 % de ces prévisions). Enfin, le niveau élevé des taux d'intérêt réels (*cf infra*). La conjugaison de ces trois facteurs a amorcé un effet boule de neige de l'endettement public.

De fait, avec une dette publique atteignant 51,5 % du PIB en 2003, la Pologne a déjà franchi le premier seuil d'alerte fixé par la loi du 26 novembre 1998 sur les finances publiques (en son article 45), soit un taux d'endettement public compris entre 50 % et 55 % du PIB. En conséquence, le gouvernement Miller a été contraint de voter une loi de finances 2004 dans laquelle le déficit de l'Etat (au sens strict), exprimé en pourcentage des recettes budgétaires, ne pouvait pas dépasser le ratio obtenu en 2003. Ce ratio s'est imposé de la même façon aux budgets des collectivités locales. Précisons cependant que la part des collectivités locales dans la dette publique est très faible (4 %), par rapport à celle qui relève des administrations centrales (Etat au sens strict, organismes de sécurité sociale et autres fonds extra-budgétaires), soit 96 %.

Parallèlement, Jerzy Hausner, vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, du Travail et de la Politique sociale, a proposé en janvier 2004 un plan de réduction drastique des dépenses publiques, censé permettre d'économiser 31 milliards de zlotys (soit environ 6,4 milliards d'euros) d'ici à 2007, et qui ouvrirait en outre la voie de l'adhésion à l'euro à l'horizon 2009 (*cf infra*). Le plan Hausner prévoit notamment de réformer le régime spécial de protection sociale des agriculteurs (KRUS), d'aligner l'âge de la retraite des femmes sur celui des hommes, de désindexer partiellement les pensions et de diminuer les aides publiques aux secteurs en difficulté. Au total, le plan comporte une dizaine de projets de loi dont seulement deux ont été approuvés par la Diète en mars, le travail parlementaire ayant pris du retard en raison de la crise politique.

Le gouvernement Belka (dans lequel Jerzy Hausner a conservé son portefeuille) est néanmoins parvenu à proposer un projet de loi de finances 2005 qui prévoit une réduction du déficit de l'Etat (au sens strict) à hauteur de 35 milliards de zlotys (soit 3,7 % du PIB), contre 43,7 milliards en 2004 (4,9 % du PIB). Le budget est bâti sur des prévisions de croissance de 5 % du PIB et d'inflation de 3 % en moyenne annuelle (deux hypothèses très proches de celles qui ont été publiées par la Banque

centrale). Mais en dépit de la baisse du déficit de l'Etat (au sens strict), la dette publique devrait continuer de croître et atteindrait 56,1 % du PIB en 2005, franchissant ainsi le deuxième seuil d'alerte défini dans la loi de 1998 sur les finances publiques (dette comprise entre 55 % et 60 % du PIB). Si tel est le cas, la loi impose des mesures beaucoup plus conservatrices :

1 – le projet de loi de finances du gouvernement pour l'année suivante doit être bâti de telle sorte que la dette de l'Etat au sens strict (c'est-à-dire hors organismes de sécurité sociale et autres fonds extra-budgétaires) diminue ;

2 – les collectivités locales doivent adopter des projets de budget pour l'année n+1 dans lesquels le déficit exprimé en pourcentage des recettes budgétaires ne doit pas dépasser le ratio obtenu l'année n diminué d'un coefficient $R = (0,6 - \text{dette publique en } n / \text{PIB en } n) / 0,05$;

3 – le gouvernement doit présenter un plan d'assainissement des finances publiques à même de réduire la dette publique.

L'adoption et la mise en œuvre à court terme du plan Hausner constituent donc un enjeu crucial pour contrecarrer cette tendance. Si, néanmoins, le gouvernement ne parvenait pas à maîtriser la dette publique, et si celle-ci venait à dépasser les trois cinquièmes (c'est-à-dire 60 %) du PIB, alors la constitution polonaise adoptée en 1997 par référendum interdirait (en son article 216, alinéa 5) à l'ensemble des administrations publiques (collectivités locales comprises) tout nouvel emprunt ou garantie d'emprunt, et donc tout nouveau déficit !

Dans ce contexte, l'économie polonaise continue de pâtir d'un mauvais *policy mix* : la Banque centrale (NBP) a tendance à mener une politique monétaire d'autant plus restrictive que la politique budgétaire connaît une dérive qu'elle considère comme « laxiste » depuis plusieurs années, conduisant à une très nette dépréciation du zloty. Nous avons noté dans le *Tableau de bord* précédent qu'en matière de stabilité des prix, la Pologne avait enregistré de façon surprenante de meilleures performances que la zone euro en 2002 : le taux d'inflation avait en effet été limité à 1,9 % (en moyenne annuelle), contre 2,3 % dans la zone euro. Cette tendance s'est confirmée en 2003, en dépit de la reprise de la croissance : en moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 0,8 %, contre 2,1 % dans la zone euro. Prenant acte de ce contexte de désinflation, le Conseil de la politique monétaire (CPM) avait ramené par étapes son principal taux directeur de 19 % en août 2000 à 5,25 % en juin 2003. Mais, malgré ce très net recul des taux d'intérêt nominaux, leur niveau est resté élevé en termes réels – essentiellement en raison de l'accélération de la désinflation (rappelons que l'inflation s'élevait encore à 9,9 % en octobre 2000 en glissement annuel) – ménageant ainsi des marges de manœuvre pour une nouvelle baisse. La NBP a cependant fait le choix de maintenir le cap restrictif de sa politique monétaire en laissant inchangés ses taux pendant un an. A cet égard, on relèvera que, contrairement aux spéculations auxquelles il avait donné lieu, le renouvellement de neuf membres du CPM sur dix en février 2004 (à l'exception notable de son président, Leszek Balcerowicz, qui avait été nommé en janvier 2001 pour un mandat de six ans) n'a pas entraîné un infléchissement de la politique de la NBP.

Ce *statu quo* a été rompu en juin 2004 pour répondre à un regain d'inflation qui a coïncidé avec l'adhésion à l'Union européenne : en effet, en glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 1,7 % en mars 2004 à 3,4 % en mai, 4,4 % en juin, 4,6 % en juillet et août. Pour contrecarrer cette tendance, le CPM a décidé de relever à trois reprises les quatre taux directeurs : de 50 points de base à la fin du mois de juin, 25 points de base à la fin juillet et, de nouveau, 50 points de base à la fin août. En septembre, le taux d'inflation est revenu à 4,4 % en glissement annuel. La NBP a donc décidé de marquer une pause dans le resserrement de sa politique monétaire : pour le second mois consécutif, le CPM a décidé, lors de sa réunion du 27 octobre 2004, de laisser inchangé le niveau de ses taux directeurs ; le taux de référence s'élève désormais à 6,5 %. On redoute bien sûr la répétition de la séquence de 1998 (cf *Tableaux de bord* 1999 et 2003) : une remontée brutale des taux d'intérêt qui casserait durablement la reprise économique, rendant ainsi plus aiguës les trois crises – politique, sociale et financière – qui menacent la démocratie polonaise.

2005 sera donc une année déterminante pour la Pologne. Sur le plan politique auront lieu les

élections législatives (en juin) et les présidentielles (en octobre). Selon un sondage publié le 23 septembre par l'institut Ipsos Polska, Plate-forme civique arriverait en tête avec 27 % des intentions de vote (+7 points par rapport au précédent sondage de juillet), Droit et justice (PiS) et Autodéfense (Samoobrona) enregistrant, avec 14 %, respectivement un recul de 3 et 2 points ; ils seraient talonnés par la Ligue des familles polonaises (LPR) et le SLD qui recueilleraient respectivement 13 % (en chute de 7 points) et 12 % (+5 points) des intentions de vote. Les autres partis obtiendraient des résultats tangents par rapport au seuil électoral de 5 % qui ouvre droit à la représentation nationale : l'UW est créditée de 6 % des intentions de vote, le PSL de 5 % et le SdPI de 3 %.

Il est donc vraisemblable qu'une nouvelle alternance se produira. Pour autant, s'il est clair que la recomposition de la droite qui avait fait suite à la précédente crise politique de juin 2000 a eu le mérite de clarifier le jeu politique par rapport à l'ancienne nébuleuse de sensibilités que constituait l'AWS, elle s'est incidemment traduite par un morcellement de l'opposition au bloc SLD-UP (voir le résultat des élections européennes). De fait, malgré le renforcement régulier de la confiance dont elle bénéficie dans les sondages d'opinion, Plate-forme civique est encore loin de recueillir les 40 % d'intentions de vote qui lui assureraient la majorité absolue des sièges à la Diète ; or seule une telle assise politique lui permettrait de donner un nouvel élan indispensable pour éloigner durablement le spectre des crises lancinantes dont nous avons fait état.

En ce qui concerne la succession d'Aleksander Kwasniewski (le Président ne peut briguer plus de deux mandats d'après la constitution) son épouse Jolanta, longtemps favorite des sondages d'opinion, a finalement renoncé à se porter candidate. Même s'il est encore trop tôt pour formuler des pronostics – tous les candidats ne s'étant pas encore officiellement déclarés –, plusieurs personnalités se dégagent déjà, comme Donald Tusk, le leader de PO (le parti devrait se réunir en congrès en mars 2005 pour arrêter son choix) ou Marek Borowski, le chef du SdPI. Par ailleurs, lors du premier tour de ces élections, pourrait également être organisé le referendum sur le traité constitutionnel de l'Union européenne, obligeant ainsi les candidats à la présidentielle à prendre position sur le sujet. D'après un sondage récent, le traité obtiendrait le soutien de 56 % des Polonais.

II.– Etat des réformes structurelles

BILAN D'ENSEMBLE

Il est encore trop tôt pour dresser un premier bilan de l'adhésion à l'Union européenne, notamment en termes de transferts financiers (fonds structurels et aides directes aux agriculteurs) nets de la contribution nationale au budget de l'UE, l'exercice 2004 n'étant pas achevé. Sur le plan institutionnel, la Pologne a obtenu des postes qui reflètent bien ses intérêts nationaux eu égard aux politiques communautaires : le portefeuille de la politique régionale (confié à Danuta Hübner, ex-ministre des Affaires européennes) au sein du nouveau collège dirigé par José Manuel Barroso et, au sein du Parlement européen, la présidence de la commission des budgets (à laquelle a été élu Janusz Lewandowski, ancien ministre des Privatizations), ainsi que trois vice-présidences (commissions des transports et du tourisme, du développement régional et de l'agriculture).

Au niveau national, l'instabilité politique qui a sévi en 2003-2004 a indubitablement ralenti les réformes structurelles. Aussi, on consacrerait l'essentiel de cette deuxième partie aux enjeux que pose la crise sociale qui menace le pays, après avoir rapidement fait le point sur les progrès réalisés en matière de privatisation et sur la perspective d'adhésion à la zone euro.

LA PRIVATISATION

L'année 2004 a été marquée par le très vif succès remporté par l'offre publique de vente du dernier grand réseau public bancaire, le groupe PKO BP, au point que le Trésor a finalement décidé d'augmenter l'ouverture du capital de 30 % initialement prévu à 38,5 %. De ces 38,5 % de parts, 16 % ont été réservées aux petits porteurs (qui ont tout de même été rationnés à hauteur de 95 % de leurs souscriptions), 10,5 % aux investisseurs

institutionnels étrangers, 9 % aux investisseurs institutionnels polonais et 3 % ont été mis en réserve par le Trésor. Par ailleurs, les salariés se sont vu attribuer 10,5 % des parts du groupe, l'Etat en conservant 51 % pour le moment. La Diète a tenté d'exclure les investisseurs étrangers de l'offre publique de vente, mais le gouvernement Belka s'y est opposé, arguant du fait que cette décision aurait entraîné un manque à gagner important pour l'Etat en amputant la valorisation de l'action de la banque. L'opération a finalement rapporté 7,7 milliards de zlotys (environ 2,3 milliards d'euros) au budget de l'Etat, ce qui représente près de 90 % des recettes de privatisation inscrites dans la loi de finances 2004.

L'ADOPTION DE L'EURO

Comme tous les pays ayant rejoint l'Union européenne le 1^{er} mai 2004, la Pologne a été contrainte de reprendre la totalité de l'acquis communautaire, y compris la monnaie unique. La Pologne rejoindra donc la zone euro dès qu'elle satisfera aux critères de Maastricht.

Les deux rapports sur la convergence publiés en octobre 2004, l'un par la Banque centrale européenne, l'autre par la Commission, font précisément le point sur l'état de préparation du pays. Ils relèvent que, depuis plusieurs années déjà, l'économie polonaise converge nettement vers les niveaux de référence sur les deux critères qui dépendent le plus directement de la politique monétaire de la NBP : le taux d'inflation (qui reste à un niveau modéré malgré un léger regain depuis l'adhésion) et les taux d'intérêt à long terme. En revanche, le taux de change (flottant) du zloty par rapport à l'euro subit une forte volatilité depuis deux ans, qui s'explique notamment par les incertitudes politiques et budgétaires que connaît le pays. Le dérapage des finances publiques depuis 2001 est stigmatisé ; la BCE note ainsi que « la mise en œuvre d'un processus d'assainissement budgétaire crédible et soutenable et une amélioration tangible de la situation budgétaire du pays sont les conditions essentielles pour parvenir à un degré élevé de convergence durable en Pologne ».

On notera cependant que la méthodologie des comptes nationaux polonais retient une définition plus large de la sphère des administrations publiques que le Système européen de comptes (SEC 1995), auquel se

réfèrent les critères relatifs au déficit et à la dette inscrits au traité de Maastricht. Par conséquent, les données budgétaires qui sont notifiées par le GUS à Eurostat selon les normes comptables européennes diffèrent sensiblement des données élaborées selon la méthodologie nationale que nous avons présentées dans la première partie : en effet, les premières situent le déficit budgétaire à 3,9 % du PIB et la dette des APU à 45,4 % du PIB en 2003, tandis que les secondes les évaluent respectivement à 5,7 % et 51,5 %. Ce décalage a d'ailleurs fait naître un débat au sein du parlement polonais sur l'opportunité d'adopter les normes comptables européennes comme références, ce qui redonnerait *de facto* des marges de manœuvre au gouvernement par rapport au plafond constitutionnel de la dette publique. Mais la Banque centrale s'est d'ores et déjà déclarée hostile à cette mesure qui ne réglerait en rien la tendance au gonflement de la dette publique.

En dépit de ce bilan mitigé, le ministre polonais des Finances, Miroslaw Gronicki, a réaffirmé que 2009 restait l'objectif du gouvernement pour rejoindre la zone euro.

L'EMPLOI ET LA PROTECTION SOCIALE

Nous avons insisté dans la première partie de ce chapitre sur la prégnance de la crise sociale en Pologne. Le taux de chômage qui était tombé à 10,2 % de la population active en mai 1998 a doublé en cinq ans, atteignant 20,6 % au premier trimestre 2003 (selon l'enquête emploi). De fait, la politique de désinflation compétitive qui a été menée à partir de 1998 a coûté très cher en termes d'emplois. Plus inquiétant, en dépit de la forte reprise de la croissance du PIB, le taux de chômage est demeuré à un niveau élevé en 2003 (supérieur à 19 % au cours des trois derniers trimestres) ; il a même repassé la barre des 20 % au premier trimestre 2004, atteignant un nouveau record avec 20,7 % de la population active. Le chômage semble donc de nouveau marqué par une forte inertie et retrouve ainsi les caractéristiques d'une « mare stagnante » (*a stagnant pool*), telles qu'elles avaient été mises en évidence par Tito Boeri dans la première moitié des années 1990. Plusieurs indicateurs permettent d'en juger : d'une part, un chômeur sur deux était un chômeur de longue durée (supérieure à un an) au dernier trimestre 2003, selon l'enquête emploi ; d'autre part, les

créations d'emplois correspondent majoritairement (à raison de 53 % en 2002) à des flux d'emploi à emploi (c'est-à-dire sans transit par le chômage).

Le chômage touche particulièrement les jeunes : le taux de chômage des 15-24 ans atteignait 42,2 % au deuxième trimestre 2004, toujours d'après l'enquête emploi. Parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans, seul un sur quatre (23,8 %) travaille. Ces chiffres traduisent donc un problème majeur d'insertion des jeunes dans la vie active.

En revanche, le taux de chômage est relativement faible (14 %) chez les plus de 45 ans. Mais ce n'est qu'un trompe-l'œil car, parmi les seniors dont l'âge est compris entre 45 ans et l'âge légal de départ à la retraite (c'est-à-dire 60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes), seul un sur deux (52,4 %) occupe un emploi.

C'est la conséquence de la mise en œuvre de mesures de préretraites et, surtout, de l'octroi laxiste de pensions d'invalidité depuis le début de la transition qui ont abouti à des sorties massives de la population active. A la fin de l'année 2002, 3,2 millions de personnes touchaient une pension d'invalidité (dont 2,4 millions dépendaient du régime général de protection sociale et 0,8 million du régime spécial des agriculteurs), représentant 13 % de la population en âge de travailler (le double de la moyenne OCDE) et 25 % de l'emploi, pour un coût total évalué à 3,5 points de PIB. En outre, seulement 20 % des pensionnés travaillaient, contre 45 % en moyenne dans les autres pays de l'OCDE. Des mesures récentes ont été prises pour durcir les conditions d'éligibilité à ce statut et ont permis de réduire significativement le flux de nouveaux bénéficiaires, mais le stock de pensionnés reste très important.

Outre le recours abusif aux pensions d'invalidité, le régime spécial de protection sociale des agriculteurs (KRUS) est aujourd'hui sur la sellette. L'affiliation à ce régime est simple : il suffit d'être propriétaire d'au moins un hectare de terre. Elle ouvre droit à des prestations sociales de même nature que le régime général (maladie, prévoyance, invalidité, vieillesse), mais de montants inférieurs. Les prestations versées par le KRUS sont cependant relativement élevées eu égard à la

faiblesse des cotisations perçues, qui ne permettent d'ailleurs de couvrir que 5 % de ces dépenses (celles-ci représentaient 2,1 % du PIB en 2002). Le régime spécial des agriculteurs est donc largement déficitaire ; il se trouve de *facto* subventionné à hauteur de 95 % par l'Etat, et a donc un coût important pour les finances publiques.

Ce régime a contribué à ralentir la montée du chômage en fixant une part importante de la population en milieu rural qui, autrement, se serait déversée dans les milieux urbains nourrissant le flot des sans-emploi. Mais il a, bien entendu, freiné la restructuration du secteur agricole en pérennisant des exploitations non viables économiquement, dans la mesure où le coût d'opportunité pour quitter l'exploitation familiale est d'autant plus important que l'affiliation à ce régime offre une couverture sociale étendue à l'ensemble du ménage. Il a donc favorisé l'existence d'une agriculture à deux vitesses, une agriculture d'autosubsistance à très faible productivité faisant vivre la plus grande partie de la population rurale coexistant avec une agriculture moderne qui se développe avec l'appui des fonds émanant de l'Union européenne. C'est, sans doute, le prix momentané à payer pour amortir le choc social résultant de la transition.

Compte tenu de tous ces éléments, une forte croissance économique sera nécessaire pour offrir de nouvelles opportunités d'emploi à ceux qui en sont aujourd'hui exclus, et poursuivre ainsi le processus de restructuration de l'économie (en particulier dans le secteur agricole) dans un contexte socialement acceptable. Mais la croissance ne saurait à elle seule assurer une augmentation significative du taux d'emploi. Elle doit s'accompagner d'une réforme du système de protection sociale dont le plan Hausner pose déjà quelques jalons. La Pologne doit amender son cadre institutionnel de telle sorte qu'il produise de nouvelles incitations favorables à la création d'entreprises (essentiellement sous la forme d'auto-emplois), ce qui permettra de réduire la fracture ville-campagne en impulsant un processus dynamique de diversification des activités économiques en milieu rural, essentiellement en direction des services.

P o l o n e

III.- Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
PIB	7,0	6,0	6,8	4,8	4,1	4,0	1,0	1,4	3,8	5,6*
Production industrielle	9,7	8,3	11,5	3,5	3,6	6,7	0,6	1,1	6	10
Formation brute de capital fixe	16,5	19,7	21,7	14,2	6,8	2,7	-8,8	-5,8	-0,9	5
Consommation des ménages	-	-	-	-	5,2	2,7	2,0	3,3	3,1	3,5
Salaire réel moyen brut	3,0	5,7	7,3	4,5	4,7	1,0	2,5	0,7	4,1	-
Prix à la consommation	27,8	19,9	14,9	11,8	7,3	10,1	5,5	1,9	0,8	3
Solde des admin. publ. (en % du PIB)	-	-	-	-	-1,9	-1,8	-3,5	-3,6	-4,1	-6
Emploi total	-	-	-	-	-3,9	-1,6	-2,2	-3,0	-1,2	-
Taux de chômage (en % de la pop. active) – chômeurs enregistrés en fin d'année	14,9	13,2	10,3	10,4	13,1	15,1	17,5	20,0	20,0	19
– moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	-	-	-	10,6	13,9	16,1	18,2	19,9	19,6	20

Sources : WIIW ; * : prévision de la Banque centrale
(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 – Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (en % par rapport à l'année précédente)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Salaire nominal	31,9	26,3	20,0	14,9	9,0	10,9	7,0	4,3	2,5
Salaire réel*	4,7	11,3	7,0	7,2	3,1	2,9	4,4	3,5	-
Productivité du travail	6,3	9,1	11,2	4,6	9,6	13,5	6,4	7,3	10,9
Coût salarial unitaire	24,1	15,8	7,9	9,9	-0,6	-2,3	0,6	-2,8	-7,6
Coût salarial unitaire réel	-1,5	2,1	-3,8	2,5	-5,9	-9,4	-1,9	-3,5	-9,8

Sources : CEE/NU

* salaire nominal déflaté par l'indice des prix à la production

Tableau 3 – Balances extérieures, réserves et endettement

	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Exportations de marchandises (var %) (en euros)	-2,5	38,3	19,3	6,0	9,1	9
Importations de marchandises (var %) (en euros)	4,9	23,6	5,2	3,5	3,3	7
Balance commerciale (milliards d'euros)	-14,1	-13,3	-8,6	-7,7	-5,1	-4,3
Balance courante (milliards d'euros)	-11,7	-10,8	-6,0	-5,4	-3,7	-3
Balance courante (en % du PIB)	-8,1	-6,3	-2,9	-2,7	-2,0	-1,6
Réserves brutes de la Bque centr., or incl., (milliards d'euros)	26,2	28,6	29,0	27,4	25,8	-
Dettes extérieures brutes (milliards d'euros)	65,0	74,7	81,4	80,9	82,3	-

Sources : WIIW

(e) : estimation ; (p) : prévision

I.- Evolution macro-économique

Contre toute attente, la Slovaquie a connu une évolution des plus singulières. Longtemps boudé par les investissements étrangers et montré du doigt par les observateurs internationaux, ce pays semble désormais devenu l'objet de tous les regards et il ne fait plus aucun doute qu'il mérite sa place au sein de l'Union européenne. Dans ce sens, depuis 1998, le gouvernement a usé de tous les moyens possibles pour redorer l'image de la Slovaquie et renforcer son attractivité. Le discours politique s'est voulu rassurant, mais, de surcroît, les réformes annoncées sont effectivement appliquées. Allant même au-delà des recommandations des organismes internationaux, la Slovaquie arbore la palme du pays le plus réformiste de toute l'Europe.

Différents types de réformes ont été mises en place. Certaines ont visé à renforcer l'attractivité du pays (réformes du code du travail, refonte de la fiscalité), d'autres ont eu pour objet de réduire le déséquilibre budgétaire (restructuration de l'administration, réduction des dépenses publiques) en vue d'atteindre d'ici à 2006 la barre des 3 % du PIB fixée par les critères de Maastricht. Enfin, certaines réformes ont visé à restructurer le système de protection sociale de manière à redynamiser le marché du travail.

Résultat, les investisseurs étrangers sont séduits et les plus fervents défenseurs de l'orthodoxie avec laquelle un pays doit être géré sont convaincus de la viabilité du modèle slovaque. Aussi, le processus de réforme est-il payant pour le moment, non qu'il soit le mieux adapté aux conditions sociales du pays, mais parce qu'il donne un signal positif qui attire les capitaux étrangers et renforce la dynamique économique.

D'une part, la stabilité macroéconomique est assurée. Grâce à une politique monétaire adaptée, l'inflation sous-jacente (*core-inflation*) reste contenue et stable. De même, les efforts réalisés en terme de réduction des dépenses publiques ont eu un effet bénéfique sur le déficit des administrations publiques qui ne cesse de diminuer. La dette publique augmente, mais la Slovaquie est encore loin d'atteindre la barre des 60 % imposée par l'UE. Sous l'effet des entrées de capitaux et du processus de rattrapage en cours, le taux de change continue de s'apprécier par rapport à l'euro, ce qui contribue à augmenter les réserves en devises.

D'autre part, la conjoncture slovaque est de nature à faire des envieux. Le taux de croissance du PIB classe la Slovaquie parmi les pays les plus dynamiques de l'OCDE, et rien ne laisse présager pour le moment son ralentissement. Depuis 2002, la croissance économique n'est pas passée en dessous des 4 % (4,4 % en 2002, 4,2 % en 2003) et devrait même approcher les 4,5 % en 2004 selon les prévisions du WIIW.

En outre, un impact favorable de cette croissance sur l'emploi devrait se faire sentir, ce qui est d'autant plus nécessaire que le taux de chômage en Slovaquie est particulièrement élevé, plusieurs facteurs structurels jouant dans ce sens. L'importance du chômage reste, en effet, l'un des stigmates des transformations importantes que la Slovaquie a connues depuis 1989 et de l'héritage d'un passé industriel constitué essentiellement sous la période communiste. Soumise de plein fouet aux restructurations, l'économie, auparavant spécialisée dans l'armement et l'industrie lourde, tarde donc à trouver un nouveau souffle, et la réduction du taux de chômage en Slovaquie, qui est un processus de longue haleine, ne saurait simplement se contenter de quelques illusions statistiques. Depuis l'année dernière, le gouvernement a mis en place un certain nombre de réformes visant à redynamiser le marché de l'emploi dont le fonctionnement a été faussé par l'existence d'un système d'indemnisation particulièrement généreux. L'une des mesures ayant été de durcir les règles d'inscription en tant que demandeurs d'emploi, le chômage enregistré a connu une forte baisse de 3,5 points de pourcentage en 2003, et son taux devrait se stabiliser en 2004 à

hauteur de 14 %. Des signes d'amélioration sont également notables, puisque la mesure du chômage fondée sur les enquêtes emploi (mode de calcul le plus significatif) fait apparaître elle aussi une baisse. Mais celle-ci est moins marquée (environ un point seulement) et n'a pas permis au taux de chômage de descendre en dessous de 17 %. Cette tendance devrait se poursuivre en 2004, ce qui est cohérent avec l'évolution de l'emploi dont le taux de croissance est positif (1 % en 2001, 0,2 % en 2002 et 1,8 % en 2003). Enfin, les perspectives futures sont encourageantes, même si elles sont encore lointaines. En raison de l'ouverture de grands centres de production automobile à partir de 2006, la production et l'emploi industriels, qui avaient tendance à décroître ces dernières années, devraient désormais progresser. La redynamisation de la sphère productive est d'ailleurs le seul moyen de résorber le taux de chômage, l'amélioration de l'employabilité ne permettant pas à elle seule de résoudre le problème dans un contexte de marché de l'emploi saturé.

Le dynamisme de l'économie slovaque est également perceptible au niveau des échanges extérieurs. En effet, malgré une conjoncture européenne maussade et l'appréciation constante de la couronne par rapport à l'euro, les exportations slovaques ont réussi à se maintenir. Même si elle a eu tendance à marquer un certain recul en 2004, leur croissance reste élevée et supérieure à celle des importations. Le déficit commercial s'en trouve sensiblement réduit. Il en va de même pour la balance des transactions courantes dont le déficit ne représente plus que 1 % du PIB. Le commerce extérieur a été ainsi, en 2003, beaucoup plus dynamique qu'il n'avait été prévu dans le *Tableau de Bord* précédent, et les exportations constituent l'un des principaux soutiens à la croissance du PIB, alors que, en 2002 et 2003, la FBCF a enregistré un taux de croissance négatif, et qu'en 2003, la consommation (privée et publique) a connu une forte contraction sous l'effet des réformes budgétaires mises en place. Aussi, la demande interne est-elle pour le moment affaiblie, ce qui n'est pas forcément le signe d'une croissance équilibrée.

Il est vrai que le coût social des réformes est lourd à porter – la réforme des dépenses publiques arrivant avant la redynamisation du marché de l'emploi – et qu'aucune amélioration n'est à prévoir dans l'immédiat. D'une part, alors que les élections parlementaires de 2006 auraient pu laisser présager un adoucissement de la politique budgétaire, la volonté gouvernementale de respecter les critères de Maastricht à cette même date s'oppose à l'utilisation de mécanismes de redistribution pré-électoraux. D'autre part, les effets des IDE dans le secteur de l'automobile ne seront réellement visibles qu'à partir de 2006. De plus, s'il est certain que la construction des usines d'automobiles aura un effet dynamisant dans les régions où elles seront implantées (à savoir dans l'ouest du pays), il est en revanche moins sûr, compte tenu de la défaillance des mécanismes de propagation de la dynamique économique, que l'activité créée à l'Ouest permette de réduire les écarts de revenus observés entre les régions. Pour cela, il conviendrait d'envisager la mise en place d'un véritable programme de développement régional donnant la priorité au développement de l'est du pays. Cette question, néanmoins, ne retient pas pour le moment l'attention des dirigeants comme s'il était attendu que les Fonds européens se chargent à eux seuls de régler ce problème.

Aussi, en raison des conséquences sociales des réformes mises en place, les mesures prises par le gouvernement peuvent-elles faire l'objet de critiques, même si, il est vrai, aucune alternative n'a été proposée. Au côté d'un modèle social européen en crise, hormis l'apport institutionnel de l'acquis communautaire, les critères de Maastricht représentent le seul cadre de politiques économiques que l'Union européenne a su proposer. Il est un peu tard, dans ce sens, pour s'inquiéter de la « menace libérale » émanant de l'Est, à laquelle la Slovaquie a contribué ; les anciens membres de l'UE sont les premiers à l'avoir fait.

II.– Etat des réformes structurelles

1.– SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER SYSTEME PRODUCTIF

Le système productif a été fortement concerné par les réformes mises en place dernièrement par le gouvernement, dans la mesure où elles visaient notamment à rendre le pays plus attractif pour les capitaux étrangers. Auparavant, la Slovaquie assurait déjà sa compétitivité grâce à une main-d'œuvre peu coûteuse, jeune, et qualifiée en termes de niveau d'étude et de connaissances scientifiques et techniques. Depuis lors, le gouvernement s'est voulu plus offensif et ambitieux. A cet effet, il a mis en place un système d'imposition très attractif dont les principaux éléments sont : un impôt unique (*flat tax*) sur les revenus des personnes, les bénéfices des sociétés et la valeur ajoutée, dont le taux a été fixé à 19 % ; l'absence de taxe sur les dividendes ; une grande simplification. En second lieu, le code du travail a été allégé. Le marché du travail possède désormais une législation parmi les plus flexibles d'Europe, assortie d'un degré très faible de syndicalisation.

Par ailleurs, le gouvernement intervient de manière à soutenir les projets d'investissements étrangers, en pariant notamment sur le secteur automobile. Dans ce sens, une période de transition a été négociée avec l'UE lors de la reprise de l'acquis communautaire, de manière à ce que le gouvernement puisse continuer encore un certain temps de soutenir cette branche. Plusieurs grands constructeurs ont déjà choisi la Slovaquie. Parmi eux, les groupes automobiles PSA-Peugeot-Citroën et Hyundai/Kia Motors sont les investisseurs récents qui ont le plus fait parler d'eux. Contre la promesse d'investir 710 millions d'euros (soit 29 milliards de couronnes) dans la construction d'une usine devant produire 300 000 voitures par an à partir de 2006 dans la région de Trnava (juste à l'est de Bratislava), le premier groupe a obtenu une aide de l'Etat de près de 7 milliards de couronnes, dont le tiers a permis de financer l'acquisition des terres, la préparation du site et la construction de l'usine dans les délais prévus. Le gouvernement a de même promis de donner 8,83 milliards de couronnes au

second groupe, qui investira 1,15 milliard d'euros (soit 46,5 milliards de couronnes) dans la construction d'une usine du même type à côté de Zilina, dans le nord-est du pays. L'aide en question servira notamment à construire, entre Bratislava et Zilina, une autoroute dont les travaux s'élèveront à 1,9 milliards de couronnes.

Ces investissements auront un impact considérable sur la spécialisation industrielle du pays puisque, en 2006, selon les programmes de production annoncés, la Slovaquie se verra attribuer le titre de premier producteur mondial d'automobiles par habitant. Mais cette spécialisation, qui aura l'avantage immédiat de stimuler le marché de l'emploi, aura aussi l'inconvénient de rendre la conjoncture du pays fortement dépendante des fluctuations de la zone. Il est par ailleurs dommage que seule la partie occidentale du pays puisse en profiter directement. Même si cela n'est pas urgent, dans le cadre d'une stratégie de long terme, la Slovaquie devra se doter en parallèle d'autres pôles de croissance avant que le marché ne soit saturé, que sa dynamique ne s'essouffle ou qu'une délocalisation de la production ne s'impose.

En soutien au développement du système de production, l'intermédiation bancaire s'est fortement améliorée et la supervision des marchés des capitaux a été renforcée. Par ailleurs, même si le système judiciaire reste inefficace, corrompu, et si les lois sont encore mal appliquées, des efforts sont réalisés pour améliorer la situation dans ce domaine, et un accent particulier a été mis sur la lutte contre la corruption.

2.– GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ET EQUILIBRES SOCIAUX

Les finances publiques ont connu deux grandes modifications : d'une part, la réduction du taux d'imposition, d'autre part, la mise en place de restructurations visant à réduire les dépenses et à renforcer leur efficacité.

En ce qui concerne les recettes fiscales, il est trop tôt pour faire le bilan de la réforme engagée, mais la mise en place d'un impôt au

taux unique de 19 % ne devrait pas changer le montant global des recettes dans la mesure où l'augmentation du taux de TVA est venue compenser la baisse de l'impôt sur le revenu des personnes et sur les sociétés. En ce qui concerne la réduction des dépenses, plusieurs domaines sont concernés : la santé, les retraites, les prestations sociales (allocations familiales et chômage) et l'éducation.

Comme il a été développé dans le *Tableau de Bord* précédent, la réforme du système de santé vise à faire reposer une partie du financement des soins sur les personnes concernées. Celle des retraites a augmenté l'âge du départ autorisé et a introduit un système de capitalisation au côté du régime par répartition qui existait déjà. La réforme du système de redistribution avait, de son côté, un double objectif : réduire les dépenses et redynamiser l'offre de travail. La réforme du budget de l'éducation, quant à elle, a accompagné celle de la régionalisation du système éducatif en faisant correspondre les dotations budgétaires au nombre d'étudiants, le but étant, là encore, d'améliorer la transparence de la répartition des fonds, de renforcer l'efficacité du système et d'introduire un certain degré de compétition entre les différents acteurs du système.

Certaines de ces dispositions ont déjà commencé à porter leurs fruits, du moins en termes quantitatifs, dans la mesure où elles ont induit une réduction des abus et, par voie de conséquence, une contraction des dépenses publiques. C'est ainsi que les abus au titre des congés maladie ont été réduits,

notamment grâce au fait que, désormais, les entrepreneurs sont impliqués dans la procédure dans la mesure où ils doivent eux-mêmes financer les dix premiers jours d'absence des salariés. Dans le même esprit, la participation des patients au financement des dépenses de santé a réduit le nombre des visites chez les médecins et la consommation de médicaments.

Cependant, l'évaluation en termes qualitatifs de ces réformes pourrait ne pas être aussi heureuse. Sur de nombreux points elles sont critiquables, non pas qu'un certain degré de réformes n'ait été souhaitable, mais du fait que le processus est brutal (finalement, la Slovaquie aura effectué sa thérapie de choc en dépit de toute attente). Elles soulèvent deux types de difficultés. En premier lieu, les réformes sociales interviennent alors que le marché de l'emploi est encore peu dynamique, comme il a été précisé précédemment. En second lieu, force est de constater que la volonté de réduire les disparités régionales est totalement absente du programme de réformes du gouvernement. Qui plus est, les politiques gouvernementales semblent même aller dans le sens d'un renforcement de ces disparités en favorisant les projets d'investissements dans l'ouest du pays (ainsi en est-il de la construction d'une autoroute entre Bratislava et Zilina, comme il a été convenu avec Hyundai) et en mettant en concurrence des régions dont les ressources – autant en termes de moyens financiers qu'en termes de savoir-faire – et les potentiels de développement sont très inégaux.

Slovaquie

III.– Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2003(p)
PIB	6,7	6,2	5,6	4,0	1,5	2,0	3,8	4,4	4,2	4,5
Production industrielle	8,3	2,5	2,7	5,0	-2,7	8,6	6,9	6,5	5,3	6
Formation brute de capital fixe	5,3	32,0	14,3	11,0	-19,6	-7,2	13,9	-0,9	-1,2	4
Consommation des ménages	-	-	-	-	2,7	-0,9	4,9	5,3	-0,6	2
Salaire réel moyen brut	4,0	7,1	6,5	1,7	-2,8	-4,5	0,8	5,8	2,0	-
Prix à la consommation	9,9	5,8	6,1	6,7	10,6	12,0	7,1	3,3	8,5	8
Solde des admin. publ. (% du PIB)	-	-	-	-	-7,1	-12,3	-6,0	-5,7	-3,6	-4
Emploi total	1,7	3,6	-0,9	-0,3	-3,0	-1,4	1,0	0,2	1,8	-
Taux de chômage (% de la pop. active)										
– chômeurs enregistrés en fin d'année	13,1	12,8	12,5	15,6	19,2	17,9	18,6	17,5	14	14
– moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	-	-	-	12,5	16,2	18,6	19,2	18,5	17,4	17

Sources : *WIIW*

(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 – Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (en % par rapport à l'année précédente)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Salaire nominal	17,5	15,2	14,7	9,3	9,8	7,9	9,1	9,7	8,1	6,7
Salaire réel*	6,8	5,5	10,3	4,5	6,3	4,0	-0,6	2,4	6,1	-1,3
Productivité du travail industriel	8,3	8,4	2,4	3,7	8,2	-0,7	12,8	6,5	5,6	5,1
Coût salarial unitaire	8,6	6,3	12,0	5,4	1,5	8,6	-3,3	3	2,4	1,5
Coût salarial unitaire réel	-1,3	-2,6	7,6	0,7	-1,8	4,7	-11,9	-3,8	0,4	-6,1

Sources : *CEE/NU Economics Surveys of Europe* ;

* salaire nominal déflaté par l'indice des prix à la production

Tableau 3 – Balances extérieures, réserves et endettement

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Exportations de marchandises (var. %) (en euros)	3,6	11,9	0,7	34,1	9,6	8,2	26,7	18
Importations de marchandises (var. %) (en euros)	2,7	12,3	-8,6	30,4	19,0	6,2	13,7	15
Balance commerciale (millions d'euros)	-1820	-2094	-1025	-981	-2373	-2247	-568	-100
Balance courante (millions d'euros)	-	-	-920	-761	-1950	-2043	-248	-300
Balance courante (en % du PIB)	-	-9,0	-4,8	-3,5	-8,4	-8,0	-0,9	-0,9
Réserves brutes de la Bque centrale, or inclus (Mds d'euros)	-	-	3,41	4,39	4,75	8,82	9,72	-
Dettes extérieures brutes (Mds d'euros)	-	-	10,47	11,64	12,52	12,66	14,65	-

Sources : *WIIW*

(e) : estimation ; (p) : prévision